



HAL
open science

De la précarité à l'égalité citoyenne : décaler le débat : le cas d'Entr'actifs

Mélanie Daubanes

► To cite this version:

Mélanie Daubanes. De la précarité à l'égalité citoyenne : décaler le débat : le cas d'Entr'actifs. Science politique. 2008. dumas-00824133

HAL Id: dumas-00824133

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00824133v1>

Submitted on 21 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
www.iep-grenoble.fr

UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Master Politiques Publiques et Changement Social
Spécialité « Villes, Territoires, Solidarités »

Daubanes Mélanie

**De la précarité à l'égalité citoyenne : décaler le
débat.
Le cas d'Entr'actifs**

Année universitaire 2007-2008
Sous la direction de Mme Elisabeth MAUREL



UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Master Politiques Publiques et Changement Social
Spécialité « Villes, Territoires, Solidarités »

Daubanes Mélanie

**De la précarité à l'égalité citoyenne : décaler le
débat.
Le cas d'Entr'actifs**

Année universitaire 2007-2008
Sous la direction de Mme Elisabeth MAUREL

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	Page 5
Chapitre 1 : Cadrage général	Page 8
Chapitre 2 : Entr'actifs analysé à travers l'angle de la précarité..	Page 22
Chapitre 3 : Un lieu en décalage et en construction permanente ..	Page 45
Chapitre 4 : La démonstration de l'égalité	Page 76
CONCLUSION	Page 89
ANNEXES	Page 92
BIBLIOGRAPHIE.....	Page 117

AVANT PROPOS

Inscrite dans un contexte politique où les thématiques d'activation des dépenses sociales dites passives, d'expérimentation sociale dans le cadre du Grenelle de l'Insertion, et du travail consacré comme véritable valeur, l'association Entr'actifs, créée en 2006 à Voiron semble jouer en dissonance dans cette partition bien réglée.

En effet, l'association se veut en décalage : ni un réservoir de main d'œuvre, ni une association d'insertion sociale ou professionnelle, comme cela existe ailleurs et dont les anciennes formatrices à l'origine de la création de l'association, sont issues. C'est d'ailleurs, indirectement, en réaction aux limites du système de la formation et à l'objectif unique du retour à l'emploi, que des formatrices ont eu envie d'un lieu différent, dont le fonctionnement serait adapté et adaptable à ses membres.

Présentation générale de l'association

Fondée en juillet 2006 par des formatrices professionnelles bénévoles (à la retraite ou encore en exercice) et des allocataires du RMI, l'association développe ses activités autour de trois principes d'action :

- initier des modes de solidarité fondés sur la réciprocité,
- mener des projets artistiques collectifs (projet d'un livre pour enfants notamment),
- initier des expériences de démocratie participative : débats, rencontres à partir des préoccupations des membres sur différents aspects de leur vie (santé, social, culture) et inventer de nouvelles formes de coopération avec les institutions partenaires.

L'association se veut citoyenne, ouverte à tous et n'entend pas entrer en concurrence avec les dispositifs d'insertion existants. Hébergée dans les locaux du Conseil Général (Direction Départementale de l'Équipement de Voiron), elle reçoit le soutien d'André Vallini. Toutes les actions sont menées en binôme Rmiste/formateur. Le conseil d'administration est formé sur cette même logique paritaire. La nouvelle présidente élue en mai 2008, Sabine, est également bénéficiaire du RMI. L'ancienne présidente et toujours porteuse de projet, Isabelle, a joué et joue toujours un rôle moteur dans l'impulsion de l'association, et dans le maillage du réseau.

Le principe d'égalité entre tous les membres constitue l'un des principaux soucis de l'association.

Le nombre d'adhérents est en augmentation. L'association compte aujourd'hui environ une soixantaine de membres, la moitié environ étant allocataires de minima sociaux. Les formatrices (qu'elles soient toujours en activité dans cette même branche, retraitées, bénévoles ou investies dans un autre secteur) sont huit. D'autres personnes ont rejoint l'association et ne sont ni formatrices, ni bénéficiaires de minima sociaux, mais agriculteurs, cadres dans des entreprises, écrivains et commerçants locaux, fonctionnaires dans des services sociaux du territoire...

Les activités de l'association se décomposent en deux sphères :

La sphère extérieure : elle prend de plus en plus d'importance. On peut citer :

- un atelier en partenariat avec la CAF de Grenoble au Centre de Danse Contemporaine de Christiane Blaise, le 9 juin 2008 à Grenoble,
- La préparation d'une rencontre inter-partenaires en Octobre 2008 suite au Grenelle de l'insertion,
- La participation aux journées participation-précarité organisées par la Région Rhône-Alpes.

La sphère interne : les activités de l'association restent dominées par des pratiques internes très éloignées du retour à l'activité professionnelle : le système des ateliers (lecture, shiatsu, sophrologie, marche, piscine, écriture, projet culturel...), les réunions de préparation des journées d'échanges, et l'organisation de la vie interne de l'association, constituent le cœur de son activité.

Même si l'association ne s'intéresse que très peu au thème du retour à l'emploi, elle s'avère capable de se constituer en lieu ressource pour des initiatives concrètes initiées, entre autres, par des allocataires du RMI. Le soutien à un projet ressourcerie-recyclerie constitue la réalisation la plus manifeste de cette capacité d'accompagnement et de soutien. Cette fonction n'est cependant pas centrale dans l'association.

Il est également à noter l'intérêt pour l'association de la part d'une grande diversité d'acteurs (notamment un exemple emblématique : la porteuse de projet de l'association a récemment

été interviewée dans l'émission « Carnets de campagne » sur France Inter, le 12 mai 2008). Toutefois, cet intérêt ne se traduit que rarement en soutien explicite et financier.

J'ai rencontré Entr'actifs grâce à deux amis doctorants en science politique, à qui la présidente de l'époque avait proposé de mettre en place une évaluation de l'association. Cette évaluation est basée sur des critères qualitatifs (à l'inverse des données quantitatives qui étaient communément exigées des formatrices lors des rendus de bilans) et sur les apports des méthodes ethnologique et interactionniste (voir Chapitre I, C/ Méthodologie utilisée). J'ai été invitée à rejoindre ce comité d'évaluation, et j'ai contribué aux productions du comité à travers mon travail de terrain d'observation, et d'entretiens.

A l'origine, les questions qui m'interpellaient et m'animaient étaient celles de l'insertion des publics en difficulté, de leur positionnement par rapport au marché du travail et par rapport aux perspectives politiques récentes qui se dessinaient... Or, après avoir passé des journées au local de l'association, à leurs côtés, pour des repas conviviaux, des réunions, des assemblées générales, des journées portes ouvertes, au Grenelle de l'insertion, lors d'activités organisées par l'association, j'ai réalisé que la dynamique essentielle de l'association n'était ni le rapport à l'emploi, ni les modifications au rapport à l'emploi que le passage par l'association pouvait entraîner. Tout d'abord, la plupart des membres actifs de l'association sont assez détachés ou éloignés du marché du travail pour diverses raisons : préretraite ou retraite, problèmes de santé physique ou psychique... Pour ceux là, le discours et les pratiques du travail sont celles liées à leur expérience passée ou aux activités aléatoires et occasionnelles qu'ils exercent ponctuellement (travail au noir, stages, chantiers d'insertion...). Les autres, ceux qui sont en mesure et en capacité de (re)trouver une place sur le marché du travail, ont un discours intéressant, une expérience riche d'enseignements sur les incongruités, les incohérences ou les qualités du système. Mais le passage par l'association n'est pas forcément le catalyseur, la voie par laquelle ils vont se révéler sur le marché du travail. En tout cas, cela ne fait pas partie de ses ambitions et de ses objectifs principaux. L'essentiel est ailleurs...

Je tenais également à préciser que l'association étant en évolution permanente et la réactivité étant un de leurs points forts, le contenu du mémoire ne sera peut-être déjà plus fidèle à la réalité de l'association au moment du rendu. Par ailleurs, tous les noms des protagonistes de l'association cités dans ce mémoire ont été modifiés, par souci de respect de leur anonymat.

Chapitre 1 : Cadrage général

I) Problématique générale

Face à ce positionnement original des membres de l'association, il a donc fallu que je réoriente mes questionnements, que j'observe et analyse l'association pour ce qu'elle était, ce qu'elle prônait. Il devenait inutile d'essayer d'extraire les réponses à mes questions initiales, finalement vidées de leur sens à la lumière d' Entr'actifs. La nouvelle formulation de la problématique devenait alors : comment ces personnes, qu'on ne peut regrouper ni par leurs motivations, ni par leurs discours, ni par leurs parcours de vie, parviennent à créer ensemble une relation d'égalité, au regard de leur milieu d'origine, celui de l'insertion, fortement marqué par une distinction (hiérarchique) entre le prestataire et l'utilisateur ?

Comme je l'ai annoncé en introduction, la question du travail, de l'insertion, et du retour à l'emploi imprègne véritablement les politiques autour des dispositifs des minima sociaux. L'exemple parfait nous est donné en ce moment même avec le revenu de solidarité active. Le salut réside dans l'emploi et les solutions alternatives au travail qui pourraient être envisagées ne sont pas légion ! Le débat autour du travail, de sa valeur (économique, sociale, philosophique, morale...), et de la place qu'il devrait prendre dans le temps long de l'échelle d'une vie, fige les cadres de pensée. Or, Entr'actifs fait le contraire. L'association refuse de partir de ce postulat imposé du travail comme point de départ d'une (ré)insertion. Elle prône un rapport de forces différent, totalement remis en cause au profit d'une égalité de principe et de fait entre les membres de l'association et avec toute personne extérieure. Mais ce qui se donne à voir *a priori*, est cette omniprésence du travail dans les débats. Entr'actifs mène un vrai combat auprès de ses interlocuteurs qui ne la connaissent pas, pour faire tomber plusieurs présupposés. Tout d'abord, celui selon lequel le travail est la seule voie pour se réinsérer durablement dans la société et ce, pour tout le monde, quelque soit l'âge, l'état de santé de la personne, son parcours... Puis, celui selon lequel des gens qui reçoivent des subsides de l'Etat doivent s'engager en contrepartie, soit à chercher activement du travail, soit à rendre symboliquement cet argent à l'Etat sous forme d'activités d'intérêt général. Pour cerner dans quel contexte théorique s'ancre l'association et les cadres de pensée qu'elle tend à dépasser, nous allons donc explorer ce champ qu'est le débat autour de la place du travail dans la société contemporaine.

La question d'Entr'actifs s'inscrit donc dans un cadre théorique sur la place et la perception du travail, entre libération et aliénation. Les années 1970-1980 voient apparaître des questionnements sur la centralité du travail : est-il toujours une des modalités parmi d'autres d'intégration sociale ? Ou est-il en train de subir des mutations irréversibles qui entraîneraient sa fin et annonceraient le recentrage sur d'autres types d'activités ? A la charnière des années 1990 et 2000, ce débat disparaît. Le travail redevient une valeur centrale et indiscutable, un facteur d'intégration sociale, un vecteur de croissance, voire davantage... Reprenons les arguments en présence des principaux penseurs du travail.

A la fin des années 1990, avec la permanence d'un chômage de masse, un nouveau type de discours voit le jour : celui de «la fin du travail». L'échec des mesures traditionnelles contre le chômage se conjugue à l'épuisement des modèles explicatifs. La voie s'ouvre alors à d'autres analyses. Nous assistons à un renversement de perspective : la raréfaction de l'emploi serait le signe d'un basculement d'époque où le travail quitterait la société.

« Un premier discours annonce la fin du travail par la généralisation des techniques informationnelles et leur substitution aux mains et aux cerveaux. L'avènement de la «société informationnelle» signifie sur le plan du travail que celui-ci, en perdant le rapport physique avec la matière, change de nature et s'étiole. »¹

C'est notamment le postulat de Jeremy Rifkin dans son ouvrage *La fin du travail*, paru en 1997. Il avance que la troisième révolution industrielle fondée sur l'informatique, tout en maintenant constant le niveau de production, entraîne dans son sillage la destruction d'un grand nombre d'emplois, en particulier dans les services. Le gisement d'emplois dans ces secteurs émergents serait trop faible pour recueillir le trop-plein d'actifs au chômage engendré par la robotisation. La théorie du déversement des emplois d'un secteur à un autre d'Alfred Sauvy ne serait plus opérante dans ce nouveau contexte. Rifkin voit dans l'avènement de l'ère informationnelle une source de mutations sans équivalent, qui provoquera des situations d'exclusion durable. Deux solutions majeures sont envisagées pour combattre ce chômage de masse.

Premièrement, la réduction du temps de travail. L'augmentation de la productivité doit permettre de travailler moins et de créer des emplois en redistribuant le capital-travail.

Seconde solution envisagée, capitale selon Rifkin : la valorisation du "tiers-secteur", ou de l'économie sociale. Cette économie sociale associative, coopérative et mutualiste

¹ BOUQUIN Stephen, « Fin du travail ou crise du salariat ? », in *Banlieue-Ville et Lien social*, 1997.

prendrait place entre le secteur privé (qui ne créera plus assez d'emplois) et le secteur public (qui ne pourra pas en créer indéfiniment).

Un deuxième discours questionne la centralité « historique » du travail et prône une réorganisation des temps sociaux, pour un projet global de société plus égalitaire. Ce discours se base, entre autres choses, sur la diminution du temps de travail par rapport à l'échelle du temps d'une vie. Envisagé dans une perspective historique longue, le temps libre est devenu le temps social dominant dans la structure des temps sociaux.

Dominique Méda se rapproche de ce courant d'idées. Dans ses différents ouvrages sur le travail², elle insiste sur le caractère historiquement marqué et construit de la centralité actuelle du travail, comme de son rôle de fondement du lien social et de moyen d'épanouissement dans la société. En inscrivant cette centralité du travail dans l'histoire récente, elle ouvre une voie à la déconstruction de cette idée. Le recul du temps de travail sur l'ensemble des temps sociaux ouvre la voie à d'autres types d'activités, de nature familiale, politique, sociale...Par conséquent, il conviendrait de *“rééquilibrer les temps sociaux et de circonscrire la place du travail”*, et non de l'éliminer. Il s'agit de redéfinir les normes de l'emploi « normal », qui permette d'exercer *“d'autres activités, source de bonheur pour eux, source de richesse pour la société”*³.

Pour D. Méda, le vrai lien social est de nature politique. Les citoyens sont d'abord liés par des droits, des devoirs et des institutions politiques et les sociétés voient la solidarité entre leurs membres fondée sur cette appartenance. Par ailleurs, le travail n'est pas la seule manière, pour l'individu, de se réaliser et de mettre le monde en valeur. Au concept trop large de travail comme englobant toutes les activités humaines transformatrices, elle préfère lui substituer le concept d'activité humaine, qui se divise en espèces, dont l'une est le travail.

Parallèlement, les discours managériaux se repositionnent dans le climat idéologique actuel. Les savoir-être sont valorisés par rapport aux « savoir-faire ». En insistant sur l'autonomie, la prise de responsabilité, la créativité, l'entreprise devient une vraie communauté sociale et culturelle. Le travail, débarrassé de sa connotation laborieuse et sans âme, change de sens.

² *Qu'est-ce que la richesse?*, Aubier, Paris, 1998 ; *Travail, une révolution à venir*, avec Juliet Schor, Arte éditions, Paris, 1997 ; *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, éd. Aubier, Paris, 1995

³ MEDA Dominique, *Qu'est-ce que la richesse?*, Aubier, Paris, 1998.

A la même période, certains auteurs doutent de la pertinence de telles thèses.

Pour Robert Castel, « *C'est sur le travail, que l'on en ait ou que l'on en manque, qu'il soit précaire ou assuré, que continue à se jouer aujourd'hui le destin de la grande majorité de nos contemporains* »⁴. Il défend la thèse selon laquelle la fin du salariat n'est certainement pas pour demain, 90 % de la population active appartenant à cette catégorie. La principale transformation que traverse la société salariale se situe à deux niveaux : celui de l'instabilité des relations de travail et celui de l'effritement des protections liées au travail. L'urgence pour R. Castel est de concevoir un redéploiement des protections du travail assurant la continuité des droits des travailleurs mobiles. La flexibilisation et la précarisation de la main d'œuvre (intérim, CDD, temps partiel) ont entraîné la « désaffiliation »⁵ d'une partie du salariat. Ce processus de désaffiliation ne touche pas seulement les plus démunis : les « travailleurs pauvres » en sont aussi victimes. La rupture du lien entre salariat et protection a causé une brèche dans la cohésion sociale et dans la conception du travail comme grand intégrateur. Le travail doit redevenir source de solidarité en mettant en place de « *nouvelles régulations et de nouveaux compromis refondant le statut du salariat* ».⁶

Dominique Schnapper estime également qu'il faut « *penser le travail, non la fin du travail* »⁷, pour qu'il retrouve sa capacité à intégrer ceux qui en sont exclus, aujourd'hui. C'est par son travail que l'individu acquiert l'autonomie nécessaire à l'exercice de sa citoyenneté. Même si d'autres manières de renouer le lien social sont possibles, le travail reste une norme car notre société et la production restent elles-mêmes organisées autour de ce concept. Pour D. Schnapper, les services à la personne représentent aussi de véritables gisements d'emplois. Toutefois, ces emplois étant souvent dévalorisés car considérés comme subalternes et précaires, il revient aux politiques et aux intellectuels de montrer au contraire en quoi ils sont utiles et par là valorisants, et par ailleurs de faire percevoir la machine, comme un moyen de libérer les hommes et non de les asservir.

⁴ CASTEL Robert, « La fin du travail, un mythe démobilisateur », in *Le Monde Diplomatique*, Septembre 1998.

⁵ « *Au bout du processus, la précarité économique est devenue dénuement, la fragilité relationnelle isolement. [...] En schématisant : être dans la zone d'intégration signifie que l'on dispose des garanties d'un travail permanent et que l'on peut mobiliser des supports relationnels solides ; la zone de vulnérabilité associe précarité du travail et fragilité relationnelle ; la zone de désaffiliation conjugue absence de travail et isolement social.* », in R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995.

⁶ CASTEL R., *Sociologie du travail*, vol. XLIII, n° 2, avril-juin 2001

⁷ SCHNAPPER Dominique, *Contre la fin du travail*, Conversations pour demain, Paris, 1997.

Finalement, au lieu d'une fin du travail, l'évolution des vingt dernières années dessine une crise du travail et du salariat. Cela se traduit dans la vie des individus par un « retour » du travail, par l'accroissement de la pénibilité, par l'angoisse de perdre son emploi, de ne plus pouvoir suffire à ses besoins, par l'inquiétude parentale des résultats scolaires de leurs enfants, par les acceptations et les petits compromis de tous les jours indispensables pour garder son emploi.

Au cœur du débat public il y a une dizaine d'années, ces réflexions sur le travail, libérateur ou aliénant, ont aujourd'hui complètement disparu. On assiste, au contraire, à une survalorisation du travail, portée par une idéologie libérale qui trouve sa traduction politique dans les orientations de la majorité au pouvoir depuis 2002. Ce changement de cap s'est opéré à travers la critique des 35 heures et les thèses du déclin d'une France qui serait fainéante et réfractaire au travail. Le débat sur la « fin du travail » a donc peu à peu disparu, pour être finalement assimilé à de la provocation ou à des pratiques d'assistantat assumé.

Cette situation est paradoxale, car le travail a d'abord été une valeur célébrée par la gauche. La richesse sociale est produite par le travailleur, qui doit être reconnu dans la plénitude de ses droits sur la base de son travail. Son statut est supérieur à celui des représentants des « classes de loisir », qui tirent leurs privilèges de l'exploitation de la force de travail et des revenus du patrimoine. La pensée de gauche défend une conception du travail qui associe sa valorisation maximale, son utilité sociale, la dignité de l'individu, et la limitation de son emprise totalitaire sur la vie des hommes, en encadrant le travail par les régulations du droit.

Pourtant, pendant la campagne présidentielle, l'exaltation de « la France qui se lève tôt » par Nicolas Sarkozy et son slogan « Travailler plus pour gagner plus » ont été des éléments déterminants du succès du candidat de la droite. Dans le discours politique, la valeur travail se situe entre le thème économique de l'augmentation du pouvoir d'achat et le thème de la moralisation de l'individu travailleur. Le travail est de moins en moins interrogé en tant que tel et fait de plus en plus autorité pour lui seul, disqualifiant par là même tous les discours critiques sur les effets négatifs que peuvent engendrer certaines conditions de travail. La valeur travail se voit alors conférer une valeur intrinsèque, comme facteur d'humanisation et de responsabilisation. Le postulat de base de la rhétorique économique actuelle est qu'il suffit de vouloir travailler pour le pouvoir. Cette vulgate volontariste assimile le chômeur à un

mauvais travailleur, récalcitrant, et ne tient pas compte des logiques économiques et sociales qui produisent d'elles-mêmes des types de disqualification et construisent largement le chômage et le travail précaire. Le travail ne serait qu'une affaire de volonté, court-circuitant ainsi toute l'épaisseur sociale. Une telle idéologie repose sur une simplification extrême de la réalité du travail. Il convient de nuancer toutefois cet argumentaire. En effet, le travail peut être une valeur « *si les conditions du travail n'annulent pas la promesse de décence que suscite l'expérience du travail.* »⁸

Le corollaire négatif de cette survalorisation de la valeur travail est la stigmatisation des « mauvais pauvres », des bénéficiaires de minima sociaux, ceux qui refusent de travailler dans les conditions proposées et profitent du labeur de « ceux qui se lèvent tôt ». L'explication du chômage par la responsabilité individuelle s'est peu à peu substituée à une explication plus structuraliste, macro-économique, du manque de travail pour tous les actifs. L'idée est d'accepter tout type d'activité, qu'elle soit soumise à des horaires atypiques, à durée déterminée, détachée des formes de protections élémentaires traditionnellement rattachées au salariat (protection sociale, syndicats, retraite...). La philosophie sous-jacente à la conception de droite de la valeur travail, c'est la promotion d'une société de pleine activité qui n'aurait pas à être une société de plein emploi, si on entend par « emploi » un statut garanti par le droit. Le Revenu Minimum d'Activité (RMA) introduisait l'idée d'une contrepartie au revenu minimum accordé par la collectivité. Avec la mise en place des « offres raisonnables d'emploi », une tendance coercitive et répressive à l'incitation à accepter tout type d'emploi, sanctions à l'appui, semble se préciser. Le projet de loi instituant les « offres raisonnables d'emploi » confirme la tendance en restreignant les possibilités de refus d'offres d'emploi proposées aux chômeurs. En contrepartie d'un engagement entre le service public et le demandeur d'emploi avec un équilibre entre des droits plus nombreux comme la simplification des démarches, l'accompagnement personnalisé, une offre de service plus renouvelée, des devoirs renforcés, une approche personnalisée de recherche et d'accès à l'emploi, le demandeur d'emploi s'engage à ne pas refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi définies dans son projet professionnel à partir de critères dont certains prennent en compte la durée du chômage. Plus cette dernière s'allonge, plus les conditions de rémunération et de mobilité géographique s'assouplissent. Un décret précisera que le refus de deux offres raisonnables d'emploi entraîne une radiation de deux mois, qui donne lieu elle-même à la suspension provisoire de l'allocation perçue par le demandeur d'emploi.

⁸ LE BLANC Guillaume, « Le travail comme valeur ou labeur ? », *Esprit*, Paris, novembre 2007, pp 138-142.

A la marge, il est intéressant de noter le développement de mouvements alternatifs en réaction à cette omnipotence de la consommation et de la loi du marché, courants qui revendiquent l'autonomie de l'individu par l'autogestion, dans un cadre de décroissance. Ils prônent le droit à avoir une activité (pas un travail), de pouvoir en vivre, et par là même de s'extraire des sphères du travail aliénant, abrutissant, qui œuvrent au maintien du cercle vicieux de surenchère à la consommation, et qui, de plus, entraîne une dégradation de l'environnement naturel.

Cet état des lieux du débat actuel autour de la place du travail et de la philosophie sous-jacente à ces mesures était nécessaire afin de mieux cerner le contexte dans lequel s'inscrit Entr'actifs. En effet, la démarche de l'association peut paraître à contre-courant de l'idéologie ambiante. En annonçant qu'elle refuse de se positionner comme association d'insertion ou de retour à l'emploi alors même qu'elle est constituée de formatrices et de bénéficiaires de minima sociaux (pourtant, les deux parties indispensables pour mettre en place un projet personnalisé d'accès à l'emploi !), en déclarant que pour certaines personnes, revenir à l'emploi n'est pas envisageable immédiatement ou à moyen terme, et que cela n'est même peut-être pas pertinent, le discours de l'association frôle la provocation dans le climat actuel d'activation des dépenses « passives » et d'incitation au travail. Au premier abord, Entr'actifs interpelle, dérange, étonne les pouvoirs publics et les citoyens en général. En effet, un discours politique officiel est suivi de mesures concrètes et de fonds débloqués sur des projets en adéquation avec ce même discours. S'afficher en telle contradiction avec l'idéologie officielle peut désintéresser, voire foncièrement déranger, les responsables politiques et les fonctionnaires, et donc devenir un obstacle pour l'octroi de subventions. Trouver les lignes budgétaires publiques adaptées aux projets d'entr'actifs devient un vrai casse-tête, surtout lorsque ces derniers sortent des lignes traditionnelles. Toutefois, les offres de toute nature proposées par l'association semblent répondre à une vraie demande de la part des « usagers » traditionnels des politiques publiques de l'insertion.

La question peut alors être reformulée ainsi : comment l'association peut-elle exister dans ce climat, comment est-elle tolérée et perçue ? Quelles perspectives se donne-t-elle et peut-elle espérer avoir ?

II) Méthodologie utilisée

La méthodologie utilisée s'est déclinée en trois volets : des séquences d'observation participante ; de l'analyse documentaire ; des entretiens qualitatifs semi-directifs.

Un premier temps **d'observation** : en mobilisant les apports de l'ethnographie et de l'interactionnisme, cette première phase devait permettre de cibler les aspects relationnels et interactionnels de la vie au sein de l'association. Il s'agissait de comprendre en quoi la construction d'un « lieu » d'égalité, hors institution, était susceptible de remettre en cause les rapports préexistants entre ses membres et de modifier le schéma occupationnel préalablement vécu par les allocataires de minima sociaux.

J'ai donc pratiqué l'observation directe, c'est-à-dire le fait d'être présent sur une scène sociale, l'observer et la décrire. Appliquée en ethnologie et en sociologie, cette méthode a été créée par B. Malinovski et consiste à étudier un groupe humain en s'immergeant durablement en son sein et en participant aux activités quotidiennes. L'observation peut être plus ou moins participante. La participation est le fait de prendre part activement à une action sociale. Quand on participe, on accepte de prendre un rôle (et ne pas être extérieur). Toutes les observations sont participantes mais elles le sont plus ou moins. On a le choix entre un rôle d'observateur (qui ne prend pas une part active à ce qui se déroule) et un rôle actif (ex. : bénévole dans une association, client dans un supermarché...). Je n'ai pratiquement jamais pris une part active à ce qui se déroulait devant mes yeux, je restais silencieuse et observais. Au départ, j'ai même davantage été l'observatrice observée, les enquêtés savaient que j'étais chercheur et qu'ils étaient mon terrain d'enquête. Je devais donc gagner leur confiance et instaurer une relation plus cordiale que dans un autre type d'enquête.

Le courant interactionniste (Ervin Goffman, Vincent Dubois, *La vie au guichet*, 2003) a aussi influencé ma démarche. L'interactionnisme regroupe un ensemble d'approches constituant les interactions entre acteurs comme élément explicatif fondamental des formes et des structures concrètes des situations et des systèmes. Spécifiquement, l'interactionnisme symbolique est un courant privilégiant les significations spontanément élaborées par les acteurs au cours de ces interactions.

Il y a eu différents degrés d'attention lors des séquences d'observation. Les moments de repas partagés pouvaient simplement être des temps conviviaux sans prise de note, avec une attention particulière aux propos de chacun mais en profitant du moment en tant que membre à part entière de l'assemblée. Toutefois, certaines réunions ou activités de loisirs qui se transformaient en débats animés faisaient l'objet d'une prise de notes plus précise. Je me suis rendue : au Grenelle de l'Insertion où Christian, l'un des membres a fait une intervention dans une table ronde (« Accompagnement : comment éviter la frustration ? », 23 Novembre 2007 à la MC2 de Grenoble) ; à la journée du 10 décembre 2007 organisée à la salle des fêtes de Voiron pour présenter leur association, sur le thème « *Parler de précarité autrement* » ; à deux réunions au local, dont l'objectif était de cerner les termes du débat précarité/ pauvreté et la manière dont l'association voulait en parler en dehors de ses murs (28 janvier 2008 et 3 mars 2008) ; à deux sessions du club lecture (20 février 2008 et 7 avril 2008 au Café de l'Europe à Voiron) ; à l'atelier shiatsu et à une réunion avec la nouvelle chargée d'insertion du territoire voironnais (le même jour, 25 Février 2008 au local) ; à l'Assemblée Générale de l'association (31 mars 2008 au local) ; et ponctuellement au mois d'avril et de mai (sept fois en tout) sans but particulier que celui de partager des moments avec eux, pour comprendre comment l'association fonctionnait au jour le jour, de quelle nature étaient leurs interactions, les relations de conflit, d'amitié, de compétition entre les uns et les autres....

Puis, j'ai procédé à un temps d'**analyse de contenu des documents écrits produits par l'association**. L'objectif était de saisir les évolutions du « message » adressé par l'association à son environnement. Une collecte permanente de littérature grise, d'échanges informels et de traces écrites variées a été réalisée pendant plusieurs mois (cahiers de la présidente, textes écrits lors d'ateliers d'écriture, cahier d'un membre de l'association...). Cette méthode d'analyse des documents écrits vise à faire émerger les thèmes dominants ou les significations cachées. Il existe des analyses de contenu à dominante quantitative (par exemple le traitement statistique pour repérer la fréquence de certains mots ou de certaines expressions) et à dominante qualitative (par exemple l'analyse de l'argumentation, de la stylistique et l'analyse structurale). C'est un ensemble disparate de techniques utilisées pour traiter des matériaux linguistiques et pour analyser des communications. L'analyse de contenu a été utilisée en science politique, en sociologie, en ethnologie, en histoire, en psychologie, en linguistique et en communication. Cette méthode est apparue au début du XXe siècle. Elle a surtout été utilisée dans des études américaines. D'un point de vue de la recherche, elle peut être utilisée de deux manières : soit pour remplir une fonction heuristique (constitution des

connaissances), soit pour remplir une fonction d'administration de la preuve (vérification, démonstration d'un certain nombre d'hypothèses).

Enfin, j'ai réalisé des **entretiens semi-directifs qualitatifs**. Ces entretiens m'ont permis de saisir des aspects internes et individuels, concernant les membres de l'association, et des aspects externes, d'insertion de l'association dans un contexte institutionnel et politique donné. L'idéal n'était pas de représenter l'ensemble de la population (c'est là la différence avec les enquêtes quantitatives) mais de diversifier les profils. L'entretien est une méthode réactive: on provoque les données qu'on reçoit, on met les personnes dans une situation où on les fait répondre à des questions.

Je me suis appuyée sur une grille d'entretien définissant l'ensemble des thèmes sur lesquels je voulais recueillir des informations (voir en annexe). Dans certains cas, il a fallu insister et reformuler les questions pour obtenir des réponses plus précises. Pour y parvenir, j'ai souvent eu recours à des relances et des dynamisations de la conversation (des rires, par exemple). On se rapproche alors de l'entretien compréhensif, qui selon Jean-Claude Kaufmann, via l'empathie, consiste à intégrer le système de valeurs d'un individu et y adhérer pour le faire parler. La question de la distance à établir avec les enquêtés s'est alors posée. Pour certains entretiens, la distance n'aurait pas aidé à obtenir des informations. Les données que je voulais recueillir nécessitaient une aisance de la part des enquêtés, ces derniers étant souvent amenés à jouer le jeu des entretiens dans le cadre de parcours d'insertion ou pouvaient censurer leurs discours sur leur conception du travail et de la vie hors-travail par crainte de mon jugement. J'essayais de garder une certaine neutralité, notamment dans les questions de stratégie de l'association (lorsque les membres de l'association me demandaient quelle était ma position sur les choix à faire) mais il est évident qu'après avoir partagé des moments de convivialité ou des moments plus difficiles, ma position n'était pas celle d'un interlocuteur neutre et objectif. J'ai assumé cette position de « chercheur proche », en retirant le positif, et l'enclin qu'avaient les membres de l'association à se livrer plus facilement, dans un climat de confiance.

J'ai mené six entretiens individuels (avec quatre bénéficiaires du RMI, un bénéficiaire de l'allocation spécifique de solidarité et un retraité ancien cadre, passé par le RMI) et un avec deux personnes (deux formatrices à la retraite). Ces entretiens se structuraient sous une forme semi-directive qualitative mais pouvaient parfois prendre des formes plus libres selon les

personnes. Ils duraient en moyenne deux heures chacun. Les premiers ont été réalisés à la fin du mois de mars, après cinq mois de rencontres formelles et informelles, qui nous ont permis de davantage nous connaître et de se faire confiance. En les réalisant à ce moment là, je souhaitais éviter une certaine défiance à mon égard, dans le cadre d'une pratique de l'entretien, qui aurait pu être assimilée aux pratiques d'entretien inhérentes au travail social. Les extraits d'entretiens publiés dans ce mémoire viendront éclairer de manière plus tangible et vivante les idées avancées. Ils représentent à la fois un gage de transparence ainsi qu'une façon plus dynamique d'illustrer les arguments.

III) Annonce du plan

Après avoir présenté Entr'actifs dans les grandes lignes, avoir dressé le portrait du contexte politique, social et économique dans lequel l'expérience s'inscrit, et décrit la méthode utilisée pour approcher et tenter de comprendre les mécanismes internes de l'association, nous allons entrer plus en détail dans son fonctionnement.

Afin de mieux mettre en évidence la portée limitée d'une approche d'Entr'actifs par l'entrée « précarité » ou l'entrée « mobilisation de personnes à faibles ressources », le chapitre 2 visera à présenter quel est le discours de l'association sur la précarité. Puis, nous nous attarderons sur les représentations, les perceptions, les vécus de quatre membres de l'association pris individuellement. Cette présentation joue donc *a priori* le jeu de l'approche catégorielle. Elle est présente dans ce mémoire pour mieux démontrer, dans un second temps, sa vacuité dans le cas d'entr'actifs. Faire rentrer les membres de l'association dans une typologie de bénéficiaires du RMI serait possible mais cela ne ferait que confirmer le biais des sciences sociales. En effet, les sujets ne sont pas abordés en tant que tels mais à travers une identification catégorielle (les « sans », les « personnes à faibles ressources »). La connaissance de plus en plus fine et précise des personnes ne sert qu'à démultiplier les dispositifs à l'infini pour adapter les politiques publiques afin qu'elles collent à la réalité observée et diagnostiquée. On approche alors les individus par une certaine distance, et non pour eux-mêmes.

Le Chapitre 3 sera consacré à la recherche de ce qui lie les membres entre eux, du ciment, de l'essence de l'association, puisque qu'il n'est pas dans le partage d'une condition ou d'opinions communes sur la précarité. Je décrirai la singularité de ce lieu, en décalage, en questionnement et en construction permanents. Une grande partie sera dédiée à la mise en place du réseau (et le temps consacré aux activités de réseau), au rapport au politique et à l'extérieur, aux craintes ou aux réticences que l'association peut faire naître. Tout le travail de distinction, au cœur de la logique de l'association, le leadership, la gestion de « l'absence de règles », seront également abordés.

Enfin, le Chapitre 4 abordera la raison d'être de l'association, c'est-à-dire sa passion politique de démonstration de l'égalité en interne, et sur la sphère publique également. Cette partie se base sur des observations réalisées à l'association et mises en perspective grâce à

l'ouvrage de Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, qui fait écho de manière troublante avec l'expérience égalitaire de l'association. Nous évoquerons le rapport des membres de l'association avec cette égalité, les différentes modalités de mise en pratique de cette égalité, et les conséquences qu'un tel positionnement implique.

Chapitre 2 : Entr'actifs analysé à travers l'angle de la précarité

I) Le discours produit par les institutions sur la précarité

Les années 70 marquent l'apogée des formes professionnalisées et technicisées du travail social qui se développent en synergie avec l'implication croissante de l'Etat, qui impose ses régulations afin d'homogénéiser et de contrôler les pratiques (même s'il n'en est pas toujours l'instigateur). L'Etat se reconnaît une responsabilité à l'égard des populations laissées à l'écart de ces grandes régulations de portée universaliste parce qu'un déficit personnel les en empêche. Au milieu des années 70, les modifications intervenues dans les types de populations concernées par l'aide sociale n'ont pas été immédiatement repérées et appréhendées. Pour Robert Castel, l'année 1974 marque un tournant dans les représentations des formes de la pauvreté et des modes de traitement qui lui sont associés. René Lenoir, à la tête du récent secrétariat d'Etat à l'action sociale, met un point d'arrêt à l'expansion des personnels travailleurs sociaux qui a profondément marqué la période précédente. Cette même année paraît également l'ouvrage « *Vaincre la pauvreté dans les pays riches* » de Lionel Stoléru, proche du président de l'époque. Le terme de pauvreté, « *statique, globalisant, mâtiné de résignation chrétienne* »⁹ oublié lors de la période antérieure, fait son retour dans le discours politique. Ce terme était jugé incompatible avec le volontarisme d'une aide sociale qui se professionnalisait et se technicisait, et pour ce faire, se définissait des objectifs bien mieux cernés. L. Stoléru explique que la compétitivité économique repose sur la persistance d'inégalités. La rationalité libérale joue avec cet état de fait. Toutefois, car la France est un pays riche, il préconise l'impôt négatif : une aide financière aux plus démunis qui leur permettra de ne pas sombrer complètement dans la misère mais évitera aussi qu'ils viennent contrecarrer l'efficacité du marché par des revendications égalitaires. Les pauvres sont à nouveau perçus comme une masse indifférenciée à laquelle on attribue des subsides pour éviter leur dénuement absolu ou leur révolte. Bien que moins libéral, l'ouvrage de René Lenoir en 1973, *Les exclus*, contenait déjà des implications du même type. Il rassemble sous le vocable d'exclus des populations totalement hétérogènes (handicapés physiques ou psychiques, invalides âgés, « inadaptés sociaux ». « *Parler d'« exclus » comme de « pauvres » dans leur globalité indifférenciée, c'est prendre ses distances par rapport au*

⁹ CASTEL Robert, « Du travail social à la gestion sociale du non-travail », *Esprit*, n°241, mars-avril 1998, pp 28-48.

processus de segmentation des populations à problèmes dont on a vu qu'il était au cœur de la dynamique constitutive du travail social moderne »¹⁰.

Cette période est donc marquée par la transformation de la représentation des populations relevant de l'aide sociale. Tout d'abord, des regroupements tels que « les pauvres » ou « les exclus » tendent à se substituer aux systèmes de catégorisation toujours plus affinées du travail social classique. Toutefois, les interventions s'adressent toujours à des déficiences rapportées aux sujets à traiter.

La redécouverte de la pauvreté dans les années 70 s'inscrit au début dans la logique d'une société moderne qui impose des exigences difficiles à tenir pour tous. Les individus ne pouvant s'adapter à ce rythme restent sur le bas-côté de la route. Le terme « précarité » apparaît à la fin des années 70, au crépuscule du mandat giscardien. En février 1981, le rapport de Gabriel Oheix est symptomatique des progrès mais aussi des lenteurs de cette prise de conscience. « *Contre la précarité et la pauvreté : 60 propositions* » pointe vers une autre logique. Robert Castel avance que ce rapport laisse coexister deux logiques tout à fait différentes:

- la **pauvreté**, encore partiellement pensée comme un phénomène résiduel, une poche d'archaïsme au sein des sociétés modernes,
- et la **précarité**, qui fragilise des situations qui n'ont rien d'exceptionnel et peut faire basculer des gens qui paraissent intégrés. On les appellera bientôt « les nouveaux pauvres ».

Avec l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion en 1988, la catégorie « RMIste » permet de formaliser, de préciser un statut, via le prisme du manque de ressources car ce minima social est attribué sous condition de ressources par ménage. Le RMI est le filet de sécurité pour ceux qui n'ont plus les moyens de vivre. Il devient un critère objectif pour définir les exclus et par là même, entraîne une judiciarisation du statut, permettant aussi un contrôle sur les pauvres.

¹⁰ Ibid.

Le(s) discours d'Entr'actifs et de ses membres sur la précarité sont, en fait, un travail de positionnement permanent. Au niveau du discours général de l'association, leur objectif est de replacer le thème de la précarité au centre du débat sociétal, le sortir de ses marges, mais tout à la fois, sortir l'association de ce thème de la précarité en ouvrant au maximum le débat à d'autres thématiques et les gens qui y sont invités. Sur le plan de chaque individu membre du collectif, on assiste à un travail de définition de son identité, « par rapport à », au regard d'une autre situation, vécue comme plus ou moins favorable à la sienne. C'est un processus de différenciation ou d'assimilation afin de se situer dans une identité sociale détachée ou éloignée du travail.

II) Comment Entr'actifs parle collectivement de précarité ?

II-1) Déterminer les contours de la précarité

Entr'actifs n'étant pas une association de chômeurs structurée autour d'une cause bien définie à défendre, ils ne sont pas réunis par le partage de conditions de vie similaires (nous détaillerons les caractéristiques des « mouvements de précaires » plus loin), le discours est loin d'être uniforme, homogène et consensuel. A ce sujet, des réunions débats ont été organisées en interne afin de confronter les points de vue, et se mettre d'accord sur une définition de la précarité commune à l'association, afin de se présenter sous une même barrière sémantique et de sens à l'extérieur, sur la scène publique.

Lors d'une des réunions, le débat a commencé à se structurer autour de la détermination des contours de la précarité. La distinction entre précarité et la pauvreté a été une des premières pierres posées à l'édifice d'une définition de la précarité. Les premières interventions reposaient sur l'enfermement causé par la pauvreté, la connotation « irréversible » impliquée par le terme de *pauvreté*. De l'enfermement personnel et collectif, dans des cases figées, les termes associés à la pauvreté ont ensuite relevé du champ lexical de la peur, du regard de l'autre. Cette volonté de « ne pas faire peur », de ne pas « s'enfermer dans des rôles de victime » sont des éléments de discours récurrents lors de ces réunions. Il est étonnant d'observer comment des non-exclus (formatrices, agriculteurs, chefs d'entreprises présents dans la salle à ce moment et membres de l'association) s'emploient à chercher comment « ne pas faire peur ».

Dans un premier temps de recul, il est d'abord intéressant de voir que l'association reprend la distinction *pauvreté/précarité* comme dans le rapport Oheix de 1981, avec la volonté de les distinguer. Il est déjà clair que l'association ne cherche pas à remettre en cause cette distinction. Elle ne l'analyse pas comme une manœuvre sémantique d'un pouvoir politique, qui tente de jouer avec les mots pour atténuer l'impact de la crise sur l'opinion. Entr'actifs reprend les mêmes termes que les institutions pour en débattre. Il semble alors

qu'une contestation des termes en vigueur n'est pas à l'œuvre. Le mot *précarité* n'est pas rejeté comme provenant d'une invention politique et institutionnelle, mais davantage pour la réalité qu'il tente de cacher ou d'atténuer. Autrement dit, les membres d'entr'actifs ne procèdent pas à une entreprise de dévoilement. Ils font une critique logique, de mots qui ne correspondent pas à leur réalité, et non une déconstruction de la domination symbolique qu'il implique. (J'ai assisté à une démarche similaire : lors du Grenelle de l'insertion, l'intervention de Christian était largement basée, avant tout, sur le questionnement de la pertinence du terme de « frustration » lors de la table ronde « *Accompagnement : comment éviter la frustration ?* »).

Les questions qui ont émergé étaient les suivantes : est-ce que précarité et pauvreté se situent sur une même échelle de gradation, l'une étant l'étape précédant l'autre ? La précarité revêt-elle les habits neufs de la pauvreté ? Est-ce un moyen politiquement correct pour parler des mêmes phénomènes ? L'un des éléments qui est ressorti des discussions (sans faire l'unanimité pour autant) est que la variable distinguant la pauvreté de la précarité était l'inscription dans la durée : la pauvreté serait un état inscrit dans la durée, du temps long, alors que la précarité serait un état passager, duquel il serait moins difficile de sortir. Dans le même ordre d'idée d'inscription dans le temps et de « déterminisme » du phénomène, l'idée que la pauvreté serait inscrite dans un milieu social donné dont il serait difficile de sortir alors que la précarité toucherait un spectre plus large de gens, tous susceptibles d'y tomber, a été évoquée. En outre, la pauvreté serait essentiellement caractérisée par une dimension économique alors que la précarité recouvrirait plusieurs facettes.

La définition de la précarité finalement adoptée est la suivante : « *Facteurs ou succession de facteurs multiples entraînant l'exclusion, l'isolement, ou la marginalisation d'un individu dans la société* ».

II-2) L'importance des mots employés, de l'usage du dictionnaire.

Les mots spécifiques employés au sein d'entr'actifs ont une importance capitale car ils sont au fondement de leur entreprise de distinction. L'exemple est parlant : lorsque la professionnelle de shiatsu a dit qu'elle pensait qu'entr'actifs était une association de réinsertion sociale, la présidente de l'époque a répondu : « *On dit bien qu'on est une association citoyenne* », « *Nous, on n'a pas la main d'œuvre non plus, on est une association citoyenne* ». La volonté de décaler le débat, de ne pas se présenter comme une énième association de précaires qui ressassent les mêmes discours, est alors flagrante. Toutefois, leur discours n'est pas uniquement un outil artificiel pour se distinguer : il correspond à une vraie volonté d'agir autrement. Les mots rejoignent donc cette logique de changement. Les mots différents employés leur permettent de se distinguer de ce qui existe déjà. Ce ne sont pas les mots « insertion », « emploi » qui sont revendiqués mais d'autres, de portée plus générale.

Entr'actifs mène une entreprise de définition constante de ses objectifs. Et à cet effet, le dictionnaire joue un rôle capital. Jacques y a souvent recours, avec en fond, la volonté d'objectiver le sens des mots, (comme pour *frustration, précarité, démocratie, citoyenneté*), retirer toutes les connotations et les sens que les mots peuvent endosser par la suite. Cette recherche du sens des mots est intéressante car elle permet de constater que certains mots employés et lancés par la présidente ne sont pas compris par tous. En entretien, certaines personnes me disaient avoir peu à peu compris ce que voulaient dire *démocratie, citoyen, frustration...* Chacun a ce travail d'appropriation des mots à faire pour en devenir le porteur. A cet égard, et pour anticiper la suite de la réflexion, le dictionnaire devient alors un objet de l'égalité, en gommant les obstacles à la compréhension par tous des mots employés. Une fois le sens des mots connu et maîtrisé, chacun peut entrer dans le débat, argumenter, et rentrer ainsi dans une relation d'égalité par la discussion raisonnée.

Cette rhétorique spécifique correspond aux ambitions de l'association : les notions, plus larges d'accompagnement social global, de citoyenneté sont à mettre en perspective avec la volonté d'ouverture. Le mot « ensemble » revient souvent également.

II-3) Ne pas s'enfermer...

Une récurrence, parmi d'autres, est notable dans le discours d'entr'actifs : la volonté de ne pas s'enfermer. S'enfermer dans des discours sur la pauvreté, sur la précarité par rapport à l'emploi, mais aussi entre membres de l'association... Cette idée d'ouvrir l'association à tout type de projets qui intéresserait quelqu'un, à tout type de personnes, est sans cesse rappelée. Elle est le moyen de tester la relation d'égalité voulue entre les membres au-delà du noyau qui a créé l'association, mais également un moyen d'enrichir les débats, et d'alimenter le réseau. Encore une fois, Entr'actifs n'est pas un entre-soi, ou un milieu (celui de l'insertion) qui se serait reconstitué dans un autre lieu hors-institution. Elle vise à regrouper une kyrielle de gens différents et en fait son principal objectif et sa principale richesse. Au cours de l'entretien, Jacques mentionne : « *on fait du sur place, on s'est auto-congratulé* ». Il n'est pas satisfait de ce qu'il perçoit comme un entre-soi qui ne fait pas avancer les choses. De la même façon, Rachel me dit qu'elle voudrait « *ouvrir l'association en dehors de nous* ».

Cette volonté d'ouverture à d'autres gens, à d'autres façons d'aborder les choses, traduit encore le mode spécifique dans lequel s'inscrit l'association, celui de la distinction. Le salut réside dans l'ailleurs, dans l'autre. On ne peut pas faire seuls, en autonomie, ou alors moins bien. Entr'actifs n'est pas une mobilisation de précaires, qui a ses revendications, une certaine homogénéité et qui par l'endogamie va porter des problèmes sur la scène publique. Etant donné que l'association n'est pas une mobilisation formée à partir d'un message contestataire, elle présente le vécu des personnes en difficulté comme devant être l'affaire de tous. Elle ne puise pas sa force dans l'endogamie, mais cherche à s'en détacher pour mélanger tous les publics autour de questions auxquelles ils n'étaient pas particulièrement sensibles au début (ce qui est le cas de Christian). Réfléchir ensemble, pour sortir de cet isolement, replacer la précarité dans un débat sociétal, global font partie des objectifs essentiels d'Entr'actifs. Cette réintégration dans une identité globale, et non à la marge, est d'autant plus nécessaire pour apprivoiser les responsables politiques, à première vue interloqués par l'expérience. Replacer le sujet des modalités d'action au cœur du débat est indispensable pour (re)trouver une place d'égaux entre eux et les responsables, sur la scène politique. La précarité ne doit plus être un sujet réservé aux pauvres, gérée par une sphère professionnelle spécifique, déconnectée des réalités économiques, et coupée du cercle primaire du marché du travail. Il y a une volonté de refaire rentrer ces gens dans le droit commun : en invitant les institutionnels

dans leur local, en proposant des partenariats avec des entreprises, en discutant d'égal à égal avec les responsables politiques, pour une vie qui ne soit plus à la marge.

II-4) Une fonction d'exposition de constats et **« d'agitateur » à travers leurs expériences** **personnelles**

Devant une telle volonté de changement et de travail en partenariat, on pourrait se dire qu'Entr'actifs est une source de propositions intarissable pour faire évoluer le système. Or, il n'en est rien. Ou plutôt : l'association propose peu mais annonce qu'elle est en mesure de proposer des choses. L'association dresse des constats, issus des expériences et des points de vue de chacun. Par exemple, le manque de lisibilité du système actuel, la précarité liée à certains emplois (les métiers d'aide à domicile), la succession d'emplois précaires qui ne permettent pas une insertion véritable... Un des objectifs affichés d'Entr'actifs est *« d'intensifier notre interconnaissance et réfléchir ensemble aux situations de précarité sur notre territoire pour tenter à terme d'être source de proposition »*. Les propositions concrètes sont assez peu présentes au sein de l'association. Les interrogations reposent sur la définition des termes de la mobilisation, sur le sens donné à leur démarche et les modalités d'interpellation. Mais « l'après » est assez peu évoqué. Encore une fois, comme l'association ne s'est pas construite sur une remise en cause des fondements du marché du travail actuel, elle n'a pas pour objet immédiat et principal la construction de propositions.

L'action sous forme de lancement de projets initiés par des membres de l'association (la ressourcerie-recyclerie, le projet de GEIQ logistique...) est une modalité plus fréquente dans l'association, bien plus que l'énumération d'idées macroéconomiques pour faire changer les choses. L'idée est avant tout de recréer des solidarités au niveau local, et de monter des projets en synergie avec un nombre restreint de personnes.

III) La précarité : dans quelle mesure les membres d'Entr'actifs s'y identifient?

La diversité des vécus de la précarité parmi les membres de l'association engendre une variété de sens accolés derrière le terme de *précarité*. Ce mot relie les membres de l'association. Ils ont rejoint l'association par intérêt pour ces questions, ce qui n'empêche pas la variété de leurs parcours de s'exprimer lors des débats ou des entretiens individuels. La définition de la précarité est singulière mais leur volonté de faire autrement ensemble les réunit.

III-1) Quand le parcours personnel influence les représentations de la précarité

Les parcours sont extrêmement différents d'un membre de l'association « bénéficiaire de minima sociaux ou d'allocations chômage » à un autre. Tous les discours et les pratiques que j'ai découverts lors des entretiens étaient singuliers. Il aurait été possible de recréer une typologie, par quelque entrée que cela soit, qui rassemblerait les principales caractéristiques des membres de l'association. Mais j'ai préféré opter pour une démarche de recherche qui ne vise pas à faire rentrer les parcours dans des cases pour mieux les connaître, puis pour mieux les traiter. En effet, les différentes typologies de RMIstes servent à multiplier les dispositifs adaptés aux séries de problèmes. Entr'actifs regroupe aussi les grands exclus, ceux qui rentrent difficilement dans les cases. J'ai désiré conserver une distance face à cette catégorisation d'action publique en décrivant trois parcours dans leur individualité, sans les identifier à un groupe partageant des caractéristiques communes.

Premier parcours : Marcel, le rmiste pas précaire

Marcel a 58 ans. Il est au chômage par choix et touche le RMI car, ayant été travailleur indépendant, ses cotisations n'ont pas été prises en compte par l'assurance chômage. Il n'a pas connu un parcours de déchéance, de chômage de longue durée. Aujourd'hui, il peut se permettre de refuser des offres d'insertion, il a 58 ans et a des problèmes de santé. Mais il

prétend que s'il veut, il peut trouver du travail immédiatement. Cependant, ses problèmes de santé ne lui permettront pas de suivre les cadences infernales du métier de vendeur. L'idée du libre choix est centrale et récurrente dans son discours. Son entrée à Entr'actifs ne relève pas du domaine du combat, de la descente aux enfers. Elle s'inscrit dans une vie de décisions assumées. Sa participation aux activités s'accommode avec un rythme de vie assez tranquille et peu rempli. Pour Marcel, les « rmistes », c'est les autres.¹¹ Dans l'entretien, il ne revient pas sur les contours de la précarité...d'ailleurs, en assemblée, il est celui qui décrit la précarité comme une donnée fixe, à laquelle il faut s'adapter, et tenter de faire évoluer les structures intermédiaires (immobilier, banques...). Il y arrive très bien ! Son parcours professionnel a été évolutif, flexible, mais dans un contexte où le marché du travail permettait une mobilité professionnelle sans risques de longues périodes de chômage entre deux emplois. Il décrit un marché du travail très flexible, ouvert et plein d'opportunités dont il a su profiter. Au début de sa carrière, il a toutefois bénéficié de l'aide et du réseau de son père. Il semble profiter de toutes les failles ou opportunités du système (salons en Suisse, commissions sur les produits vendus, argent gagné sur Internet).

Marcel se met en retrait par rapport aux problèmes des autres. Il ne désire pas s'approcher outre mesure du cercle de « ceux qui ont besoin ». En sachant qu'il devra prendre position et agir, il dit qu'il ne sait rien sur la vie des autres alors qu'il en connaît parfois les moindres détails, pour ne pas devoir se mêler à la misère. Il préfère rester de son côté, d'ailleurs, s'il pouvait travailler sur son projet culturel, tout seul depuis chez lui, cela l'arrangerait même. Les revenus, le mode de vie, « pouvoir encore se payer dans vacances », « vivre bien comme ça », est plus important pour Marcel que le statut de RMIste. Il en plaisante souvent quand il est au volant de sa belle voiture...Il ne se décrit pas comme précaire, il n'a pas de « problèmes de précarité. ». « Les RMIstes », seuls et isolés, il n'en fait pas partie, il ne s'inclut pas dedans. La distinction entre « percevoir le RMI » et « être RMIste », c'est-à-dire une identification à une catégorie d'action publique, est évidente dans son entretien. Marcel va être celui qui « aide »...ou n'aide pas ! Il est d'accord pour aider, mais dans la mesure de ses moyens. L'entraide ne semble pas être la fonction principale d'Entr'actifs. Il n'en a pas besoin. Au vu de son parcours et de son standing de vie (vacances au Club Med, vendeur, représentant dans le meuble haut de gamme...), il ne peut pas se permettre de se présenter comme un paumé, même s'il vit seul chez ses parents. Il valorise

¹¹ Voir annexe 2, citation n°1, page 94.

toujours l'initiative individuelle, la motivation, l'énergie, le libre arbitre dans le choix des emplois. Il ne peut se permettre de jouer la victime. Dans l'entretien, il n'abordera que très rapidement et sans donner de détails tout le parcours « assistante sociale, Commission Locale d'insertion... ».

Marcel vient à l'association pour « se détendre ». Ca ne l'aide pas forcément à aller mieux, car il n'allait pas forcément très mal dès le départ. Il se distingue des autres par ses connaissances technico-administratives. Pour lui, l'association est un espace instrumental destiné à développer ses compétences et en faire profiter les autres. Il se donne ainsi une utilité sociale, qui reste dans un habitus professionnel valorisant. Marcel s'intègre peu aux revendications collectives, d'engagement pour la cause. Entr'actifs a une fonction occupationnelle pour lui, donne un sens à son quotidien millimétré et calme. Son obsession est de protéger juridiquement l'association, pour la rendre crédible et officielle.

Deuxième parcours : Jacques, l'artisan bohémien qui refusait d'être assisté

C'est sa fille qui l'a amené voir une assistante sociale quand il a commencé à perdre pied, vers 55 ans, suite à une rupture conjugale. Jacques ne voulait pas y aller. Il ne voulait pas être assimilé au mot « rmiste », qu'il complète dans l'entretien par « vagabond, sdf »... Il a toujours eu une trajectoire en indépendant, « *en freelance* », et ne veut pas dépendre de qui que ce soit, patron ou argent public. Il réussit à mettre à distance la précarité en transférant la responsabilité aux élus, dans une posture revendicative. Son discours contestataire reste relativement flou. Pour se détacher de ce vécu insupportable, il ne parle pas de la précarité en termes personnels (ou très peu, sur la fin, et pour l'évoquer comme une « descente aux enfers », « la chute libre »), mais la déplace sur le terrain politique, économique ou en des termes très abstraits qu'il ne définit pas toujours (démocratie, citoyenneté). Le discours théorique de contestation va évoluer quand j'aborde la question d'une manière plus empirique et personnelle : les emplois précaires sont nécessaires, mais dans une courte durée « *quand t'es dans la merde* ». Selon Jacques, ces « *boulots dans lesquels tu ne t'éclates pas* » ne peuvent justifier une paie rentable car ils ne produisent rien. Le caractère « productif » et créateur du travail, en tant que tel, est très important pour Jacques, mais également pour justifier d'une place et d'une utilité sociale. S'inscrire dans un cycle d'échanges économiques et productifs. A travers les métiers qu'il a exercés (essentiellement manuels : menuiserie, couvreur, travail du cuir...), il conçoit la production comme un processus créatif, et pas

uniquement sous l'angle de la marchandisation. La création est vécue comme une prolongation de soi. L'improductivité et l'inutilité des travaux effectués dans les entreprises d'insertion (réparation et transport de palettes) où Jacques a été, l'affecte dans sa dignité de personne.

Jacques se compare à la « caste des intouchables »¹². Le regard de l'autre est donc central ici : l'intouchable n'étant pas accepté par la communauté, est méprisé, au bas de l'échelle, exploité, rejeté. « *Choper le mental d'intouchable* » équivaut à intérioriser sa condition, se vivre conformément au regard des autres. Le mot « exclu » n'est pas un mot auquel il s'identifie mais une situation qu'on lui renvoie. Les expressions « *RMI, chômeur, vagabond, tu vois...SDF. la chute libre* » expriment la connotation péjorative associée au statut de RMIste. Il assimile la condition de SDF à celle de RMIste, avec l'idée de la chute libre irréversible et de la spirale négative. Au regard de l'exemple de Marcel qui ne fait que « percevoir le RMI » en mettant une distance avec le statut que cela implique, Jacques est atteint dans son individualité par une autre identité qu'on tente de lui imposer et qu'il rejette en bloc pour la dépendance et la négativité qu'elle implique. Au départ, le travail apporté par l'entreprise d'insertion a eu un rôle salvateur, en lui « *occupant la tête* ». Toutefois, ce rôle occupationnel est rapidement dénoncé comme improductif quand Jacques reprend le dessus. Alors, il ne supporte pas de ne servir à rien et d'être maltraité.

Ces deux premiers parcours esquissent l'importance du parcours socioprofessionnel dans l'appréhension et le vécu de la précarité.

Troisième parcours : Rachel «est la précarité»

Rachel a 40 ans, et n'a jamais cessé d'être dans une précarité multidimensionnelle, dans une dépendance totale à l'égard de tiers. Elle vit dans une précarité qu'elle a tellement intériorisée qu'elle en est arrivée à personnaliser ce phénomène socioéconomique. A la question, « pour toi, qu'est ce que c'est la précarité ? », elle répond : « *c'est nous* ». C'est « *être dans la précarité* » et « *rien avoir* »¹³. Comme dans le cas de Jacques, ce n'est pas simplement un manque de ressources financières et matérielles, cela touche à l'individu. Toutefois, le sujet du verbe « être la précarité » est conjugué à la première personne du

¹² Voir annexe 2, citation n°2, page 94.

¹³ Voir annexe 2, citation n°4, page 95.

pluriel : ce n'est pas « moi », mais « nous ». Rachel a trouvé dans Entr'actifs un collectif de semblables, auquel se raccrocher. Elle aussi a intériorisé/ naturalisé sa condition, mais sans la récuser et la rejeter comme Jacques. Il y a une forme de fatalité dans son discours. « *On est pauvres, on a rien* ».

L'injonction à l'autonomie, et à l'autonomie via l'emploi, est bien intériorisée par Rachel. Son entretien révèle à certains moments une succession de discours de rationalisation et de justification de sa situation : par la soumission à ses maris, elle-même due à son éducation. Rachel a rationalisé sa situation actuelle, par un parcours individuel, auquel elle a réfléchi, et qu'elle a retracé à l'aide de professionnels (infirmières, psychologues, assistantes sociales...qui lui ont raconté sa vie, en quelque sorte). C'est une conception biaisée de la division des rôles entre hommes et femmes qui a provoqué son entrée dans la précarité : elle ne se serait pas laissée soumettre à la volonté d'un homme, et aurait pu trouver un emploi. La racine du mal réside dans les hommes qui l'ont « *rendue à néant* ». Les verbes « être » et « avoir » se succèdent devant le mot « rien ». « *J'ai rien. J'ai pas de boulot* ». Dans l'entretien de Rachel, perce l'idée que l'emploi est la clé pour sortir de la précarité, et grâce auquel on peut vivre « *normalement* ». Etre dans la précarité, renvoie à des caractéristiques personnelles. Le champ lexical de la destruction est omniprésent. La dépendance actuelle par rapport aux tiers (les deux époux, les travailleurs sociaux...) est dans la continuité de l'autonomie qu'elle n'a pas acquise dans sa famille.

Rachel éprouve de la reconnaissance pour les gens « *en dehors* » qui ne sont pas précaires et qui s'intéressent à eux, leur donnent des affaires, se mettent à leur hauteur (notamment Mireille, une formatrice, qu'elle « admire » parce qu'« *elle n'est pas supérieure* »). La relation d'aide est à la base de son engagement dans entr'actifs et, selon elle, la principale fonction de l'association. L'entraide est tellement centrale et symbolique pour Rachel qu'elle ne peut supporter « ceux qui n'aident pas », « les profiteurs ». Ceux qui refusent d'entrer dans cette égalité des pauvres, qui profitent de ceux qui ont encore moins qu'eux, ne peuvent faire partie d'Entr'actifs. Elle tolère que les gens qui « ont » n'aident pas, mais pas ceux qui sont à entr'actifs et partagent les mêmes conditions de vie qu'elle. L'association doit fonctionner selon un idéal et Rachel ne tolère pas d'entrave à cet idéal. Entr'actifs est une enclave égalitaire et solidaire, il ne peut y avoir de traître ou de profiteur à l'intérieur de cette bulle souhaitée équitable.

L'entraide deviendrait-elle alors une nouvelle norme coercitive ? Rachel va jusqu'à assimiler le mot « entraide » avec entr'actifs : « *Quand y'en a un qui dit qu'il fait partie*

d'entr'actifs, c'est entraide. C'est ça le nom ». On assisterait alors à un système de coercition alternatif, où ce n'est plus l'autonomie, l'individualisation qui sont imposées, mais l'aide, la collectivisation, le partage qui deviendraient la norme. Toutefois, Rachel reste assez souple sur les modalités de l'aide apportée, c'est l'intention qui compte, l'engagement spontané, voire le sacrifice, pour le collectif.

La description de ces parcours a un point commun : tous essaient de se positionner, entre un « nous », un « je », et « les autres ». A cette distinction, est souvent ajouté un jugement de valeur, « c'est pire », « c'est pas comme », « heureusement que.. »... La définition de son identité sociale est une question de positionnement, par rapport à ceux qu'on estime « inférieurs », « supérieurs », ou « égaux ». D'où un processus constant de différenciation-distanciation / assimilation-rapprochement pour définir sa place autrement que par un travail, par comparaison ou opposition aux autres. Il est nécessaire de se construire une identité hors de cette identité négative, éloignée du travail et des supports sociaux autres que les institutions de l'Etat social.

Nous allons à présent essayer de décrypter qui sont ces « autres » qui reviennent dans les discours des membres « précaires » de l'association et qui est derrière le « nous », ceux à qui l'on s'identifie. Une même catégorie peut aussi bien être un même ou un autre, selon les personnes.

- Les SDF¹⁴. Ils symbolisent l'archétype de la peur, le stade final, la figure du dénuement le plus total. Ils incarnent « les autres » en tant que plus pauvres, jugés à l'aune de leurs ressources économiques. Il reste au moins aux membres de l'association des moyens de subsistance. Pour Rachel, « *y'a pire : les SDF* ». Pour elle qui a baigné dans une précarité multidimensionnelle, les SDF sont vus comme des gens plus malheureux qu'elle, qui lui font peur, car ils la renvoient à sa propre vulnérabilité. Jacques, au contraire, qui est tombé rapidement dans la précarité à la fin de sa carrière, et qui le vit comme un déchirement, assimile sa situation à celle d'un SDF.

- Les prisonniers : ce sont eux qui devraient occuper les boulots ingrats. Ils sont jugés à l'aune de leur privation de liberté. Devant la nécessité d'occuper ces travaux précaires, ce

¹⁴ Voir annexe 2, citation n°3, page 94.

sont ceux qui ont commis une faute, qui n'ont pas la liberté de décider ce qu'ils veulent de leurs mains, qui doivent les occuper. Un homme libre ne devrait pas avoir à exécuter ce genre de tâches.

- Les bénéficiaires des allocations chômage face aux RMistes¹⁵ : une distinction également basée sur la différence de ressources économiques. C'est Rachel qui l'avance en accusant Jacques de « *toucher plus que nous (= les rmistes)* » et de ne pas participer aux repas. L'allocation devient personnalisée : « être un ASSEDIC ». Cela devient un statut au même titre qu'un rmiste. L'égalité doit aussi et surtout être démontrée en interne, et quand elle ne l'est pas, elle peut être facteur de division.

- Ceux « *qui ont les capacités* » : cette distinction est surtout valable pour Rachel, qui différencie aussi les « *intellos* » et les « *manuels* ». Autrement dit, ceux qui prennent part aux débats, argumentent, s'approprient les enjeux. Elle se démarque de ceux qui sont « *calés* ». Cette ressource symbolique n'est pas exigée lors des activités de l'association mais elle est valorisable lors des réunions du Bureau, par exemple, lorsqu'il faut réagir à des décisions d'élus ou de fonctionnaires, remplir des dossiers, parler en public...

« Donc t'as l'impression que les mecs faisaient des différences entre toi et les anciennes formatrices à Entr'actifs? *Ouais, parce qu'ils ont pas les mêmes...on a pas été formées pareil. Elles sont quand même plus calées. Moi je suis moins calée. Je m'en rends compte hein. Si moi je m'en rends compte...Christian qui lui a des compétences hautes. Ils disent, qu'on voit bien qu'il y a une catégorie qu'ils traitent pas pareil que les autres. Ça c'est les machos.* »

« C'est elle qui a proposé Sabine ou c'est Sabine qui s'est proposé elle-même ? *Je sais pas. Ben non parce qu'elle a posé la question à tout le monde. Sinon, je me serais bien proposée comme présidente parce qu'il faut un Rmiste mais je suis pas capable comme elle est capable.* » (Rachel)

- Les non-précaires, « ceux qui ont les moyens » : ces autres, non précaires, se retrouvent dans l'association aussi. Et l'effort d'égalité qu'ils font est admiré par Rachel. Les non-précaires sont les parents qui mettent leurs enfants à la crèche (« *les bourges* ») par rapport à elle qui n'a pas « *les moyens de s'acheter des fringues* », de dépenser beaucoup en nourriture, de se payer des meubles, de payer les transports...

¹⁵ Voir annexe 2, citation n°6, page 95.

- Les RMIstes. Essentiellement pour Marcel, tout en étant pourtant bénéficiaire du RMI. Il établit une distinction entre le minima social perçu et une condition, des modes de vie, un isolement pouvant être associés au RMI.

« En fait quand t'es arrivé au RMI, très peu de temps après ils t'ont envoyé à l'escale, donc en fait tu les connais depuis un bail ? *C'est pour éviter que les rmistes soient dans leur coin, tous seuls et plongent. Bon moi c'était pas le cas, mais ça arrive à pas mal. Ils deviennent alcooliques...ils restent vraiment prostrés dans...c'est pour ça qu'une association comme ça, ça sert, c'est un peu pour les sortir de...* Mais quand tu dis ça, tu dis « eux », mais toi, c'est pas ça que tu recherches dans Entr'actifs en fait...*non parce que si t'aimes mieux, j'ai pas vraiment de problèmes...Vraiment de précarité comme on appelle. Ça peut arriver hein ! Moi, si je peux aider quelqu'un, je l'aiderais avec plaisir.* » (Marcel)

Caroline, une bénéficiaire du RMI au profil assez différent des autres, a l'âge et les capacités physiques et mentales pour travailler. Elle a un fort recul critique sur le fonctionnement du milieu de l'insertion. Elle se distingue des gens en difficulté qu'elle a pu rencontrer sur les chantiers d'insertion. Elle a une « *ouverture sociale et intellectuelle* », à la différence des autres. Elle se démarque en proclamant sa volonté de sortir de ce système qu'elle dénonce. Elle mobilise la parole comme ressource symbolique, dans un milieu « *qui ne parle pas* ». Elle est la communicante et s'en sort grâce à ça. C'est là la principale différence entre elle et les autres¹⁶. Elle a joué un rôle d'interpellation sur les chantiers d'insertion en questionnant, critiquant les pratiques routinières des animateurs. Pour elle, les autres, ce sont les « *enfants muets des chantiers d'insertion* ». Elle établit une distinction entre les enfants, c'est-à-dire, les participants aux chantiers qui suivent les consignes sans poser de questions (avec les termes : « *infantilissement* », « *bétail* », « *gamin* », « *public malléable* ») et les adultes. Sa différence passe dans le franchissement de la frontière enfant/adulte, en se mettant au même niveau que les encadrants. Elle est alors un être de parole qui tient un discours de raison, et parle d'égal à égal.

«*Tout te rabaisse. Mais vraiment hein ! Je te promets. Je pense que ces gens quand t'as des difficultés comme ça, c'est que t'es fragile par rapport à un parcours. Moi j'ai celui là mais y'a d'autres trucs. Moi, je vais pas dire intellectuellement mais je rencontre beaucoup de gens différents, je m'intéresse... j'ai une ouverture sociale et intellectuelle que n'ont pas...tu vois ? (à quoi tu attribues le fait que tu aies su garder du lien avec les gens ?) parce qu'au départ je suis vachement...les gens m'intéressent, vraiment. Puis le fait de creuser dans ma vie, de comprendre des choses. Pour avancer, que tu te penches sur des choses. Ça t'ouvre l'esprit quand même. Ça c'est vachement important.*» (Caroline)

¹⁶ Voir annexe 2, citation n°8, page 96.

Pour synthétiser, les frontières de distinction sont : l'argent, les ressources économiques ; les ressources symboliques, la formation, la prise de parole ; et la liberté d'action, pas simplement entravée par le manque de ressources mais entravée physiquement.

A présent, voyons à qui s'identifient les membres « précaires » de l'association quand ils emploient le pronom personnel « nous ».

Pour Marcel, le « nous » représente le groupe fonctionnel dont il fait partie, les privilégiés, ceux qui sont intégrés dans les cercles de décision et de relais d'information.

Pour Jacques, le « nous » incarne les damnés de la terre, les déshérités. Il énumère ces groupes avec une certaine dérision, qui montre sa tentative de mettre à distance ces catégories, et les décrédibiliser.

« Du coup, tous les messages de l'assoc, le « faire ensemble »...*Si, j'ai compris les grandes lignes. C'est quoi les grandes lignes ? ben faire ensemble, tu viens de le dire ! faire autrement, c'est écrit sur l'affiche. Qu'on se prenne en charge quoi. « On », c'est qui ? « on », les chômeurs, les rmistes, les fainéants de tout poil quoi.* » (Jacques)

Pour Rachel, le « nous » renvoie à plusieurs sous-groupes, encadrés sous forme de poupées russes. Il peut être entendu :

- au sens des précaires (*« Comme les AS elles voulaient nous envoyer des personnes. Elle leur a dit d'attendre. Mais des gens au chômage ? Quel genre de personnes ? comme nous, des gens comme nous. Mais elle a pas fait rentrer »*.) ;
- au sens de l'association ;
- au sens de son petit groupe au sein de l'association, resserré au sens affectif. (*« Je vais te dire tout de suite, tout ce qu'on pense nous autres, c'est si Isabelle part et qu'il n'y a pas quelqu'un de compétent à sa place, on coule. C'est qui « nous » ? ben y'a Christian, Colette, Anne, moi, l'autre je sais plus son nom c'est un ami à... on est cinq. Parce qu'on est là depuis le départ, on a commencé au départ, au fonctionnement tout. Nous on dit que si, nous on aurait aimé qu'elle fasse rentrer plus de monde... »*)

La volonté de ne pas être assimilé à une connotation négative du RMIste revient dans l'ensemble des parcours. Celle d'être relié à un groupe de semblables également. Toutefois, les perceptions, les représentations, au regard de chaque trajectoire personnelle peuvent être extrêmement différentes.

III-2) Le positionnement « argumentaire » par rapport au système

Après avoir vu comment les membres de l'association se positionnaient personnellement face à la précarité, voyons désormais quels sont les points de vue de chacun face au «système précaire» ? Acceptation, contestation, alternative, sens critique, soumission : par quelle entrée l'envisagent-ils ?

Marcel, l'**acceptation libérale** : située dans un marché du travail flexible, la précarité est une donnée, à laquelle les gens et les structures intermédiaires (banques, agences immobilières...) doivent désormais s'adapter. Il a réussi. La société doit maintenant s'adapter à la précarisation de l'emploi. Il développe un discours de distance, de non soumission face aux prescriptions de la Commission Locale d'insertion, comme s'il pouvait faire ce qu'il voulait. Il ne ressent aucune pression du système pour devoir se plier à lui, encore une fois, grâce à des arrangements personnels. Il allait à l'Escale pour prendre des cours d'informatique, pour connaître du monde. Ses actes sont régis par le libre arbitre. En ne développant pas largement ses opinions sur la précarité, il s'en distancie : il n'a jamais été pris dans l'engrenage, et par là, n'est pas à même d'émettre un jugement positif ou négatif.

Pour **Jacques**, il est nécessaire d'occuper certains emplois précaires, mais un temps, sous réserve d'évolution, ou alors par des catégories de personnes spécifiques. Sa définition d'un emploi précaire est un emploi « *dans lequel tu t'éclates pas, pas intéressant, salissant, répétitif...pas rentable, tu produis rien* ». Il reconnaît la dimension occupationnelle de ces emplois pour les gens qui vont vraiment très mal. Puis, il critique le milieu de l'insertion via une approche socioprofessionnelle, en lien avec son propre univers socioprofessionnel : l'artisanat, les métiers manuels, et le matériel adéquat. Il y aurait des possibilités d'apprendre un métier, de « faire du bon travail » si les outils et les matériaux étaient adaptés et de qualité, ce qui, selon lui, n'est pas le cas dans l'entreprise d'insertion par laquelle il est passé. Il critique la déshumanisation de ces structures d'insertion, qui ne consistent qu'en une dévalorisation croissante des individus, compte tenu de l'inutilité des métiers.

Selon lui, la précarité est le problème de tout le monde. Il brandit le mot comme un mot valise, passe partout, qui doit faire l'objet d'un débat.

Rachel a un rapport totalement distant aux institutions, leur fonctionnement lui apparaît complètement opaque, et le langage administratif incompréhensible. Elle emploie très souvent les pronoms « ils » ou « eux » pour désigner un organisme prestataire ou une institution. D'où la nécessité pour Rachel de personnaliser ses relations avec les institutions. Elle rebaptise les « Restos du Cœur », « Coluche », et surinvestit affectivement les assistantes sociales et les formatrices. Dans l'entretien de Rachel, le directeur du territoire du Pays Voironnais incarne le RMI et les peurs liées à sa suppression. Dans son discours, plus la peur que le RMI lui soit supprimé s'exprime, plus l'aversion pour le directeur (qui représente l'institution) croît. Pour rendre les institutions intelligibles et plus concrètes, elle les personnalise, et a besoin d'établir des relations personnelles avec les personnes responsables. Elle a toutefois pris conscience des risques de ce surinvestissement suite à quelques déceptions et essaie alors de mettre de la distance. La confusion sur le type d'allocations dont elle bénéficie, et à quel moment elle les a touchées, est totale, notamment du fait de la dépendance forcée qu'elle a subie avec ses maris. Elle développe peu d'arguments généraux critiques sur le système « précarité ». Elle tire des enseignements sur le système à partir de sa situation personnelle, sans les monter en généralités.¹⁷ Elle pointe l'inutilité des stages s'il n'y a pas d'accompagnement à l'emploi réalisé par la suite. Déconnectée du marché du travail depuis un certain temps, elle fait preuve d'un bon sens, qui ne colle pas aux réalités économiques et aux exigences de compétitivité dans un contexte globalisé! Elle décrit l'univers de la précarité sans mettre le mot dessus.

Caroline développe tout un argumentaire critique à l'égard du système. Elle est une des premières personnes interviewées qui replacent la précarité dans un contexte mondialisé. Elle insiste sur le sentiment de dévalorisation qui croît au fur et à mesure de la permanence dans le milieu de l'insertion. Elle refuse l'assistanat, et dénonce le système de l'insertion qui maintient les individus dans cette dépendance, dans cet infantilisme. Elle ressort de ses expériences avec l'impression d'être victime du système et prisonnière d'un cercle vicieux. Comme Rachel, l'absence d'intermédiaire humain entre l'argent versé et l'allocataire est préjudiciable à une insertion durable. La succession d'emplois précaires et de chantiers d'insertion est une vaste entreprise de dévalorisation. L'insertion maintient les gens dans l'illusion. Elle insiste sur l'absurdité bureaucratique du système déshumanisé, technocratique.

¹⁷ Voir annexe 2, citation n°7, page 96.

Entr'actifs apparaît alors comme une réponse à la désaffiliation et la déshumanisation, que peut entraîner la précarité.

Afin de mettre en perspective les constats dressés dans cette première partie, j'aimerais revenir sur les pistes lancées par Pascale Pichon dans son article « La construction des publics », extrait de l'ouvrage *Le travail social en débat(s)*¹⁸, dirigé par Jacques Ion. Selon l'auteure, pour que la mobilisation soit possible, il faut que le public concerné se libère des dispositifs catégoriels dans lequel il est enfermé, pour agir en son nom propre. Le passage de la catégorie au groupe est significatif de l'expression possible de la représentation politique. D'une identification qui ne procède plus uniquement de la juxtaposition de situations individuelles peut émerger un groupe, occupant une place sociale et pouvant devenir force d'actions et de propositions.

Pour passer d'une catégorie à un groupe, la règle générale passe par « *l'assomption des "sans part"* » (la formule est de Jacques Rancière), c'est-à-dire l'acte de s'assumer en tant que groupe, revendiquer son appartenance à la société, apparaître au sein de l'espace public, et être reconnu au sein d'un ensemble capable de s'affranchir des déterminants ou des stigmates.

Devenus acteurs sociaux revendiquant leur citoyenneté, les représentants ont pour mission de faire reconnaître leur position sociale, de revendiquer des droits, de défendre leur place au sein d'une arène publique. Pour y parvenir, il est nécessaire que cette place reflète une valeur positive aux yeux de ceux qui l'occupent comme au regard extérieur. L'inscription dans l'espace public doit s'accompagner d'un affranchissement à la catégorisation ou à la stigmatisation préalables pour opérer un retournement positif de l'expérience vécue. Celle-ci est reconvertie en compétences d'intervention.

Agir collectivement, c'est aussi agir au nom d'une cause qui doit trouver un public pour se faire entendre. Cette démarche prend le nom de « *mouvement du concernement* ». L'élargissement du public cible au-delà des militants convaincus reste aléatoire car la dimension politique de la question morale ne peut être résolue dans le cours même de l'action sociale. Le fait même d'afficher sa volonté d'action lorsque l'on est considéré comme victime fédère un public prêt à soutenir cette cause morale. Mais lorsque les victimes ne se reconnaissent plus comme telles, surmontent la culpabilité liée à l'échec de leur situation passée, conquièrent leur autonomie, elles perdent la cause même à l'origine de l'action

¹⁸ ION Jacques, *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte, 2005.

communautaire. L'affaiblissement de ces mobilisations montre que ce n'est alors plus qu'individuellement et sans public que chacun mobilise ses propres ressources.

Dans tous les cas, la constitution d'un public élargi repose sur la mobilisation d'un groupe qui s'énonce et s'affirme publiquement au cours d'un processus de connaissance et de reconnaissance. Aujourd'hui, dans le champ de l'intervention sociale, les tentatives d'agir *avec* les personnes préfigurent la reconnaissance de « l'acteur responsable ». Permettent-elles aux personnes de retrouver pleinement leur puissance à agir individuellement et collectivement ?

Les membres d'entr'actifs forment-ils un groupe ou une catégorie ? Se ressentent-ils, se vivent-ils comme « rmistes », leur rappellent-on qu'ils forment une « catégorie » (rmistes, chômeurs) ou ont-ils réussi à former un groupe à travers l'association ? Il semble qu'Entr'actifs vise à transcender ces catégories, que l'action du collectif engendre des transformations identitaires individuelles, pour ne plus se vivre comme dominé, inférieur, dépendant mais bien au contraire, responsable et citoyen.

Chapitre 3 : Un lieu en décalage et en construction permanente

I/ Le travail de distinction

I-1) Une genèse controversée

La genèse d'Entr'actifs fait l'objet de controverses au sein même de l'association. Un discours de l'ancienne présidente, selon lequel elle aurait quitté l'Escale (le centre de formation dans lequel elle travaillait), les (anciens) usagers de l'Escale venant la solliciter, n'a jamais été confirmé par d'autres membres de l'association. J'ai eu une version qui pourrait être la plus plausible, de la part des deux formatrices retraitées de la Maison de la Promotion Sociale (MPS), Roseline et Solange. A l'origine, il y a l'Escale. L'Escale, issue de la MPS, est un organisme de formation qui intervient notamment dans le cadre de dispositifs d'insertion des publics bénéficiaires du RMI, des jeunes de moins de 26 ans, des demandeurs d'emploi de longue durée, des travailleurs handicapés ... Au sein de cette association, travaillaient Isabelle, Héloïse, Roseline et Solange (cette dernière a d'ailleurs peu connu les deux premières, car elle est partie à la retraite deux mois après leur arrivée). Ces quatre formatrices (aux missions toutefois différentes, nous le verrons) ont formé une association qu'elles ont également appelée « l'Escale », distincte du centre de formation. L'objet de cette association était la collecte de fonds afin d'aider des gens en grande difficulté qu'elles rencontraient dans leurs activités quotidiennes, et à qui un petit « coup de pouce » pouvait servir à démarrer un projet ou à débloquer une situation. (ex : financer des transports, une formation pour être chauffeur de taxi...). Cette collecte se matérialisait surtout lors d'une fête annuelle. Comme le disent Roseline et Solange dans leur entretien, « *c'était pas très actif* ». Puis, il semble que les usagers aient eu envie de s'impliquer davantage, de participer plus activement à l'association. L'événement déclencheur a été une pièce de théâtre à l'été 2006. Entr'actifs est né à ce moment là. Les bénéficiaires du RMI qui étaient présents à l'origine étaient : Rachel, Marcel, Christian, Jacqueline. Au début, l'association ne disposait pas de local. Les premières réunions se sont déroulées chez Roseline. Puis, le second lieu qui faisait office de point de rencontre a été un centre d'accueil-maison de retraite pour les non-voyants, qui leur mettait à disposition une salle gratuitement. Le local qu'ils occupent actuellement ne leur a été accessible qu'en septembre 2007, suite à l'accord de Mr Vallini, et non sans blocages de la part des échelons administratifs intermédiaires au sein du Conseil Général. La salle dont ils disposent (actuellement) est annexée aux locaux de la Direction Départementale de

l'Équipement. Elle ne leur est accessible que trois jours par semaine (lundi, jeudi, et vendredi), ce qui freine une appropriation totale des lieux.

I-2) Ce qu'Entr'actifs n'est pas...

1° Une offre de services d'insertion (au sens des politiques publiques)

Le positionnement vis-à-vis des nombreuses structures d'insertion présentes sur le territoire est de plus en plus clair et défini. L'association, en initiant des rencontres, notamment lors du Grenelle de l'insertion, se veut le lieu « à part », complémentaire à une réflexion entre les acteurs du territoire. D'où l'emploi du terme « citoyen » qui tend vers plus d'universalisme. Entr'actifs est un lieu propre à ses membres, un lieu qu'ils ont construit et dont ils souhaitent faire la base d'une réflexion en dehors des contraintes inhérentes au système dont ils ont été (pour la plupart) des cibles ou des acteurs. Pour autant, elle n'est pas l'ennemie des (grosses) structures existantes, des employeurs ou des politiques (bien au contraire) et ne se positionne pas comme concurrente. Elle ne propose pas une offre d'insertion, de formation, d'entretiens individuels basés sur de l'orientation et du conseil, de recherche par petites annonces... Elle offre, par le dialogue, par l'échange égalitaire entre une multitude de personnes d'origine différente, par des partenariats à travers la consolidation de réseaux socioprofessionnels (projet de ressourcerie-recyclerie, d'un GEIQ logistique...), de pointer les dysfonctionnements du système, d'initier des modes originaux de solidarité, et à terme de redonner la confiance nécessaire aux membres les plus en difficulté pour qu'ils parviennent à s'insérer socialement et professionnellement. Mais c'est au terme d'un long processus de socialisation, de partage d'activités, de débat où la prise de parole est plus que valorisée (nous le verrons plus tard), dont l'objectif premier n'est pas l'insertion professionnelle.

2° Un lieu thérapeutique

Entr'actifs n'est pas non plus une plateforme de jour, d'accueil de personnes démunies, ou un centre d'hébergement et de réinsertion sociale. C'est un lieu où les gens « vivent », font des activités, discutent, échangent, mais pas un « lieu de vie » au sens thérapeutique du terme.

3° Une mobilisation de précaires

Entr'actifs n'est pas une mobilisation de précaires au sens de celles apparues dans les années 90. Ces dernières visaient à défendre les groupes à faibles ressources, tels que les chômeurs, les sans papiers, ou les mal logés. L'enjeu pour les leaders des « mouvements des sans » était de sortir de ce lien délégitimant de forte dépendance à l'égard de l'Etat, par une requalification de cette relation. Il s'agissait alors de construire une figure négative et conflictuelle de l'Etat social, en le constituant en adversaire. Ce travail de conflictualisation est un préalable et une constante de l'activité des organisations de « sans ». La « critique du proche » (ASSEDIC, CAF, CCAS) permet l'élaboration d'un discours plus général de dénonciation de l'Etat. Ce rapport critique à l'institution a été repris pour le RMI, instrument du contrôle social par excellence, avec en toile de fond la critique de l'idéologie travailliste, du *workfare*... Les contraintes spécifiques dues aux faibles ressources des groupes mobilisés entraîne un usage intensif de l'illégalisme. L'usage de la violence dirigée intentionnellement et de manière offensive contre les personnes reste très limité, notamment grâce à la présence de militants politiques ou syndicaux expérimentés. La dénonciation de l'Etat comme institution répressive est un motif classique du discours contestataire. Mais ici, la stigmatisation de la violence d'Etat reste bornée : il n'y a pas de référence à une possible prise de pouvoir, ni à un renversement de l'ordre social, mais un objectif d'horizon d'autonomie. En effet, la revendication d'autonomie est le cœur des revendications. L'enjeu du conflit social n'est plus la redistribution de ressources matérielles, « d'indemnisation » mais le « *dépassement de la dépendance structurelle à l'Etat social qui caractérise les mouvements sociaux classiques* ». ¹⁹ D'où la formule de Daniel Mouchard d'un « *horizon radical autolimité* », qui s'inscrit à contre-courant de la perspective révolutionnaire dominante au sein des mouvements sociaux, et plus spécialement du mouvement ouvrier. L'horizon d'autonomie correspond à un type spécifique d'action politique que définissent Cohen et Arato comme une « *politique dualiste* ». Les mouvements sociaux poursuivent des objectifs offensifs et défensifs. Les premiers consistent à « *lancer des thèmes significatifs pour la société dans son ensemble, définir des problématiques (...), exercer une pression sur les parlements et les*

¹⁹ MOUCHARD Daniel, « Les mobilisations des « sans » dans la France contemporaine : l'émergence d'un « radicalisme autolimité »? », *Revue française de sciences politiques*, vol. 52, n° 4, août 2002, p. 425-447.

tribunaux et les gouvernements pour favoriser certaines orientations politiques »²⁰, donc à exercer une influence. Les seconds consistent quant à eux à « *préserver certaines structures des associations et de l'espace public, créer des espaces publics alternatifs et subculturels, consolider des identités collectives nouvelles et conquérir un nouveau terrain sous la forme de droits élargis et d'institutions réformées* »²¹. La revendication de *droits* occupe une place centrale dans ce modèle de politique dualiste, dans un contexte de juridicisation du politique, autrement dit la montée en puissance de la référence juridique comme facteur de légitimation.

Au regard de ces éléments de définition, Entr'actifs ne peut être assimilée aux mouvements des « sans » et ne peut être considérée comme un acteur protestataire. Les revendications de l'association ne se formulent pas sur un modèle syndical ou politique. La seule revendication clairement identifiée est celle d'exister et de permettre aux membres d'Entr'actifs de définir eux-mêmes leur place et leurs demandes dans le paysage politique local.

Comme nous avons pu le constater dans la première partie, analyser Entr'actifs via l'angle de la précarité ou du manque de ressources des membres nous fait passer à côté d'une étude beaucoup plus riche, complexe et globale d'un phénomène qui ne correspond pas tout à fait aux caractéristiques d'une « mobilisation de précaires » comme étudiée lors de colloques de l'Ecole Nationale Supérieure en janvier 2008. Cette mobilisation relève bien plutôt d'une « mobilisation improbable » comme les qualifie Lilian Mathieu, en référence aux mouvements de prostituées. En effet, leur cause n'est pas un combat précis et déterminé contre ou pour quelque chose. Les réunions proprement « politiques » relatives à la précarité, les débats sur les modalités d'action politique de l'association, l'exposition de constats, de solutions alternatives à proposer, sont finalement assez rares. Entr'actifs est un lieu de vie, voire de survie pour certains, et ne ressemble en rien à une cellule d'action politique conventionnelle. Ce n'est pas une association de RMIstes dont l'identité se définirait par rapport au travail. Ce sont des hommes et des femmes, dont certains se posent la question d'un retour à l'emploi. Les membres d'entr'actifs ne sont pas dans l'association au titre de bénéficiaires d'une allocation mais comme individus en tant que tels. Ils ou elles ne sont pas

²⁰ ARATO A., COHEN J., *Civil Society and Political Theory*, Cambridge, MIT Press, 1992, in MOUCHARD Daniel, « Les mobilisations des « sans » dans la France contemporaine : l'émergence d'un « radicalisme autolimité »? », *Revue française de sciences politiques*, vol. 52, n° 4, août 2002, p. 425-447.

²¹ *Ibid.*

dans l'association en tant qu'usagers, mais en tant que citoyens. Ils n'y sont pas arrivés par prescription sociale.

Entr'actifs se distingue des mobilisations de « sans » par :

- sa **taille** (une cinquantaine d'adhérents, mais une dizaine de membres actifs et de présents réguliers, les autres étant davantage des « sympathisants »),
- son **assise locale** (le pays Voironnais, et Le Vinay récemment). Elle est peu institutionnalisée.
- son **répertoire d'action**. Entr'actifs ne se situe absolument pas à la frontière de l'illégalité, ses actions ne s'ancrent pas dans une démarche provocatrice, spectaculaire ou dérangeante pour les institutions publiques. Elles se situent même à l'extrême opposé du spectre de l'action provocatrice. Les actions menées dans le cadre interne de l'association sont à visée culturelle, manuelle, artistique, sportive, et ne cherchent à interpeller personne, ou de manière détournée par l'expression artistique. En externe, les actions de construction d'un réseau, de journées de sensibilisation autour des thèmes de la précarité, de la citoyenneté, et de travail en partenariat avec des compagnies artistiques (de danse notamment avec une compagnie grenobloise), d'interventions de professionnels extérieurs (sophrologie, shiatsu, avocats...) rentrent dans un répertoire d'action classique, cadré, et non en opposition violente à l'Etat. La seule idée d'action contestataire a été celle d'une manifestation-pièce de théâtre-carnaval devant le Haut Commissariat aux Solidarités Actives (HCSA), suite à une vraie lassitude de la part de la présidente et des membres de l'association, devant le silence et la justification jugée ridicule du HCSA. Elle n'a pour l'instant pas été suivie d'effets.
- Le **capital militant** au sein d'Entr'actifs est extrêmement faible et limité à quelques personnes, qui n'utilisent pas ces ressources dans le cadre de l'association (un ancien syndicaliste, à la forte gouaille, n'exploite pas cette ressource pour défendre ou représenter entr'actifs).
- Le **caractère libre, expérimental, fragile, en construction permanente** (les règles, les fonctions sont flexibles, nous le verrons) ne rentre pas dans les cadres d'une mobilisation structurée autour d'une cause et d'une organisation, massive et professionnalisée. Isabelle (la porteuse de projet et ancienne présidente) s'est découvert une capacité à démarcher, une compétence pour tisser des liens et mailer un

réseau, mais ne l'avait pas spécialement mise en pratique aussi intensément auparavant.

Parallèlement, certains aspects de l'expérience d'entr'actifs peuvent se rapprocher des mobilisations des « sans », notamment au niveau du **déplacement de l'horizon d'attente**. En effet, Entr'actifs n'est pas une entreprise de renversement de l'ordre social ou politique, ni dans la lignée d'une tradition révolutionnaire du mouvement social. Elle s'inscrit dans une volonté de collaborer et de devenir un partenaire reconnu des élus et des fonctionnaires locaux, afin de réfléchir « ensemble ». Elle ne souhaite absolument pas se détacher du tissu économique et politique local, bien au contraire.

I-3) La quête de liberté dans le temps et dans l'espace

1° La recherche de l'espace

a) La proximité comme référentiel

Entr'actifs est un « moment », une pratique auto-constituée, très peu pensée dans son déroulement à moyen et long terme. C'est une démonstration spontanée, un regroupement hétéroclite de personnes qui se retrouvent autour d'un besoin et d'une envie qui leur est très difficile de qualifier. Entr'actifs veut être une force de proposition, et pas uniquement un entre soi. L'engagement dans cette association « de proximité » permet de redonner un sens et une tangibilité à l'action. L'action reprend une tournure concrète (l'entraide), locale et immédiatement perceptible. L'action individuelle est revalorisée, visible et identifiée car interpersonnelle. Elle est réelle, tangible et la reconnaissance mutuelle l'est aussi. Il ne s'agit pas de négliger les rétributions symboliques de l'engagement dans l'action collective. Au contraire d'un mouvement national ou d'une plus grande ampleur, où les actions individuelles sont noyées dans la masse, parfois ingrates au début (distribution de tracts, collage d'affiches, organisation de réunions...), et peu efficaces à court terme, les micro-actions engagées par Entr'actifs (un déménagement, une aide pour remplir un dossier, la retouche d'un vêtement...) ont un impact immédiat sur des situations concrètes.

b) La quête du local

« *L'égalité ne se fait jamais entendre qu'en traçant les lignes de son propre espace.* ²² »

La recherche d'un lieu que l'association pourrait s'approprier et dans lequel elle pourrait développer ses activités, s'installer durablement, et prendre plaisir à se réunir, est une variable récurrente dans l'histoire d'Entr'actifs. Au départ, les lieux qui font office de locaux pour l'association sont le café de la gare et la maison de Roseline. Il faut parer à la soudaineté

²² RANCIERE J., *Aux bords du politique*, – Ed. remaniée et augmentée, Paris : Editions Gallimard, Folio Essais, 2004, 262 pages.

de la naissance de l'association. Quelques mois plus tard (le 12 décembre 2006), la maison de retraite « Les edelweiss » met une salle à disposition de l'association tous les mardis. Aux yeux de tous, cela ne peut être qu'une solution transitoire. Après avoir relancé Mr Vallini pendant des mois, ce dernier leur répond en demandant à son directeur de territoire d'héberger Entr'actifs à la maison du Conseil Général. Le directeur accepte la requête de Mr Vallini mais ralentit les démarches, fait des propositions puis revient dessus plus tard (il suggère la salle des archives comme local, puis se rétracte, même chose pour un garage). Finalement, il trouve une salle annexée à la Direction Départementale de l'Équipement, à Coublevie, face à l'ancienne déchetterie, en octobre 2007, soit un an après le début des sollicitations. L'association n'a pas cédé sur la promesse d'avoir son Bureau à la maison du Conseil Général, et l'a finalement obtenu en Mars 2008. Au final, le local ne leur est ouvert que trois jours par semaine (le lundi, jeudi et vendredi), ce qui les oblige à ranger tout leur matériel à chaque fin de journée, car ils le partagent avec la DDE. Ils ne se sentent pas complètement chez eux. Toutefois, l'histoire des locaux se poursuit... Avant sa mutation, le directeur du territoire a engagé des travaux dans le local actuel d'Entr'actifs, travaux qui commenceront à la rentrée. L'association doit donc le quitter début septembre. Mr Vallini a sollicité le maire de Voiron afin qu'il trouve un endroit pour héberger Entr'actifs, sans réponse pour l'instant...

Au local, Jacques occupe le rôle de « gardien du temple » d'Entr'actifs. Il détient les clés et a la responsabilité de l'ouverture et de la fermeture du portail. Le local de l'association jouxte ceux de la DDE et un portail bloque l'accès. Parfois, et passé une certaine heure, les personnels de la DDE ferment à clé le portail sans forcément vérifier s'il reste des gens dans le local d'Entr'actifs. Cela pose alors des problèmes de logistique pour faire sortir les voitures du parking. Les gens se retrouvent enfermés. Cela est révélateur de l'indifférence dans laquelle se déroule la cohabitation entre les gens de la DDE et les membres de l'association.

Dans les cahiers tenus par Isabelle et dans les conversations eues avec les membres de l'association, les justifications de l'importance d'avoir un local à eux sont très fréquentes. La reconnaissance de leur association doit s'inscrire dans le sol et dans les murs, comme preuve tangible de leur existence. Ils ne peuvent plus être cachés, dissimulés et relégués dans des zones secondaires, où des tierces personnes font acte de charité en leur prêtant une salle. Ne disposer d'un local qu'à temps partiel ne leur permet pas de se sentir légitimement reconnus comme un acteur qui compte et qui a besoin d'un espace permanent où se réunir et travailler.

La quête d'Internet rentre dans la même logique, celle de la conquête d'un plus large espace. Le branchement au réseau Internet leur est encore refusé ou systématiquement reporté alors que cela serait techniquement possible. Le directeur du territoire semble être la clé de

voute de tous les blocages administratifs et interpersonnels pour le développement et l'expansion de l'association. Grâce au fils d'une des membres de l'association, doué en informatique, l'association a pu se doter d'un site Internet. L'association a donc une fenêtre de visibilité mondiale, le summum de la communication pour une association locale. Elle peut désormais, potentiellement, toucher le monde entier ! En tout cas, se faire connaître, et diffuser des informations et ses coordonnées, être contactée rapidement à travers le réseau cybernétique est désormais possible. Du local, très concret, à la visibilité mondiale, Entr'actifs est dans une démarche de conquête de son espace.

Un autre exemple permet de comprendre la relation intéressante qu'Entr'actifs entretient avec l'espace et son contrôle. En 2007, le conseil général finançait un film dans le cadre d'un audit sur la qualité de l'offre d'insertion en Isère. Entr'actifs, après quelques tergiversations, avait finalement accepté d'y participer. La seule condition pour qu'ils se joignent à l'initiative était que le tournage se fasse dans des lieux qui ne soient pas institutionnels. Ils se sont donc réunis au Café de la Gare à Voiron. Entr'actifs acceptait les propositions des institutions mais refusait les contraintes liées aux modalités pratiques. Elle réussissait à faire valoir ses choix. Leur recherche de contrôle de l'espace témoigne d'une recherche de conquête de leur liberté avant tout. L'exemple de la journée du 10 décembre à la salle des fêtes de Voiron est significative également. La disposition des chaises dans la grande salle et le positionnement des membres de l'association a été l'objet de réflexions. Entr'actifs devait être « *disséminés dans la salle* ». Ils refusaient le « *formalisme* » et étaient « *tous citoyens : ceux qui ont besoin de bouger, fumer...accepter que certains resteront debout*²³ ». L'espace, comme leurs actions, et leurs représentations, ne doivent pas être figés. Les choses bougent, les gens aussi. L'idée de mouvement, de liberté qui ne soit pas entravée, est présente dans l'espace, et également dans le temps.

2° Le temps long pour rester libres

L'autre idée récurrente dans Entr'actifs est l'idée d'un temps long, non-contraint, sans objectifs à remplir à court terme. La volonté de rupture avec le milieu de l'insertion, ses rendus de bilan avec des objectifs quantitatifs précis, est évidente. Les gens évoluent lentement, chacun à leur rythme, avec leurs atouts et leurs difficultés. La conception de cette variable « temps » adaptée à chacun est reconnue par tous. Pour certains, les choses ne vont

²³ Extraits des cahiers d'Isabelle.

pas assez vite, pour d'autres, plus fragiles, cela va trop vite. L'idée de liberté s'exprime ici dans l'absence d'un temps contraint et figé. Dans un cahier, Isabelle écrit : « *il faut donner du temps pour s'exprimer au philosophe* (NB : intervenant à la journée portes ouvertes du 10 décembre)...*et en même temps, l'organisation ne doit pas être figée* ».

L'idée de liberté en général est centrale dans le discours et le fonctionnement d'Entr'actifs. L'idée que le financement extérieur par des institutions qui tenteraient de s'immiscer dans le fonctionnement et l'éthique de l'association, entraverait leur liberté, nuirait à l'épanouissement de l'association, les aliènerait, revient souvent. Leur leitmotiv est « rester libre, à notre rythme et en assumer les risques ».

I-4) Se distinguer pour exister

Au 9 janvier 2007 : les trois objectifs de l'association étaient :

- projets culturels (deux envisagés)
- réseau d'échanges de savoirs et de savoir faire
- initier de nouveaux modes de fonctionnement, de relations avec les partenaires et les institutions

On constate que le discours de l'association n'est alors pas encore théorisé et politisé comme il peut l'être maintenant. Les objectifs initiaux étaient plus modestes que ceux d'aujourd'hui. Pour se distinguer, tout un travail de sémantique, de conceptualisation, et de réflexion sur les envies des membres et ce qui pouvait être apporté de nouveau a été fait. (voir Chapitre 1).

Au départ, la spécificité et l'utilité d'Entr'actifs, pour employer des termes pragmatiques, reste à démontrer pour la plupart des élus ou des fonctionnaires du territoire Voironnais-Chartreuse. Les critiques des élus tournent autour de la redondance d'Entr'actifs avec des lieux occupationnels ou autour du fait que les subventions attribuées le sont pour l'insertion des bénéficiaires du RMI, et pas pour autre chose. La difficulté à penser l'originalité du lieu est bien présente.

En Novembre 2006, la Commission Locale d'Insertion (CLI) refuse d'accorder des subventions à l'association. Cette dernière se rend alors compte du chemin qui lui reste à parcourir pour être reconnue pour ce qu'elle est : une entité différente de ce qui existe déjà. Elle doit alors se distinguer, montrer sa valeur ajoutée par rapport à des organismes de formation, à des associations d'insertion... Elle doit prouver qu'elle ne mettra pas en danger les autres structures. La CLI lui reproche de ne pas faire ressortir d'action significative. L'association réalise qu'il lui faut être plus concrète : parler des ateliers animés par des rmistes et encadrés par des bénévoles, du projet de livres pour enfants (en partenariat avec la librairie de Voiron). Le responsable des affaires sociales à la mairie de Voiron estime qu'Entr'actifs joue le même rôle et développe le même type d'activités que la Ferme aux idées (lieu occupationnel), qui fonctionne déjà très bien. « *Nous expliquons la différence. Association citoyenne, démocratie participative = idées, décisions en commun. Rmistes*

*payent adhésion, signent une charte qu'on va établir ».*²⁴ En 2006-2007, le président de la CLI du territoire soutient l'association et veut savoir si elle accepterait d'étendre l'expérience sur tout le département, et donc de généraliser sa démarche. L'animateur local d'insertion de Tullins, quant à lui, perçoit Entr'actifs comme un outil supplémentaire sur le territoire, auquel il manque des outils d'accompagnement social. Le chef du service insertion du territoire de l'époque confirme l'attente des acteurs du territoire de voir Entr'actifs s'affirmer comme un outil incontournable.

Le 10 janvier 2007, la CLI accepte finalement le principe d'un engagement dans le temps avec Entr'actifs. Le compte rendu d'un bureau de la CLI précise qu'il faut « *définir un cadre clair (mission confiée à P.). Entr'actifs a tout à fait sa place, ne gêne pas l'Escale (qui a une mission d'organisme de formation). Entr'actifs est tout à fait intéressante sur le plan politique et philosophique. Intéressant à évaluer.* »²⁵

²⁴ Extraits d'un cahier tenu par Isabelle.

²⁵ Extraits d'un cahier tenu par Isabelle.

II/Le rapport à l'extérieur

II-1) Le maillage d'un réseau

L'une des activités principales d'Entr'actifs, qui n'engage pourtant pas la participation de l'ensemble des membres, est celle de la création et de l'extension d'un réseau de partenaires, de connaissances, de sympathisants. La constitution d'un réseau de personnes, d'origine politique, administrative, sociale, a plusieurs fonctions. Elle permet tout d'abord de faire connaître l'association à un cercle élargi de personnes, et ce, dans le but d'attirer des personnes d'horizons différents, de recevoir des fonds d'origine variée, de diffuser les positions de l'association. Elle permet également de débloquent ou de faire avancer des situations individuelles de membres de l'association (accéder plus facilement à une formation, à des aides, à des informations, à un emploi...). Enfin, se faire connaître des élus locaux et nouer avec eux des relations interpersonnelles de confiance permet de plaider sa cause plus facilement, d'accéder à une reconnaissance symbolique, de faire valoir ses idées dans les cercles de décisions dans lesquels on peut être amenés à participer (récemment, par exemple, Entr'actifs a été convié à rejoindre le comité d'autoévaluation de la maison de l'emploi de Voiron).

Isabelle est la principale instigatrice de ce tissage de relations. Cela lui prend un temps phénoménal et suppose un acharnement tenace, dans la relance, l'écriture de courriers, les appels téléphoniques, la répétition de son discours de présentation de l'association, des enjeux, du contexte... Cela nécessite des ressources personnelles, primordiales dans ce genre d'activités, telles que la patience, la détermination et une force de persuasion apte à affronter les plus réticents.

Le dialogue avec les élus est une véritable obsession. Entr'actifs a souvent le sentiment d'être méprisé par les fonctionnaires. Ils ont l'impression que le pouvoir politique est plutôt favorable à leur initiative mais que l'échelon administratif bloque toutes les avancées. L'idée qu'il faut maintenir de bonnes relations avec les élus, qui soutiennent plus ou moins ouvertement l'association, est prédominante, surtout lorsque des tensions sont palpables avec les fonctionnaires. Cette prise de conscience que l'interpellation des élus peut être efficace peut, peut-être, être datée, grâce à la retranscription d'une conversation téléphonique avec un

représentant des ateliers de la citoyenneté à Lyon qui, quand Isabelle a évoqué le sujet des résistances qu'Entr'actifs pouvait susciter dans son environnement institutionnel, s'est souvenu qu'à l'époque où il avait rencontré des résistances de ce type, il s'était appuyé sur un élu. « *L'élu a un pouvoir de convocation, d'interpellation et peut inviter tous les partenaires (dont nous) au même titre et parce qu'il veut comprendre un problème précis.* »²⁶ Sur la page suivante, sont mentionnés : « *RDV Mr D. (responsable maison de l'emploi pays voironnais), Mr B. (13^e vice président de la communauté d'agglo, chargé emploi et formation). RDV pris auprès chef de cabinet de Mr S. (président de la Communauté d'agglo du pays voironnais).* »

Les cahiers mentionnent également l'envoi des vœux aux élus et fonctionnaires. Face aux critiques et aux réticences du directeur du territoire de l'époque, Isabelle écrit en conclusion du compte rendu de la réunion : « *s'assurer pas de problèmes vis-à-vis des élus* ».

Obtenir un rendez-vous avec le président du Conseil Général de l'Isère a aussi été l'objet d'une persévérance acharnée. Isabelle a sollicité son cabinet un nombre incalculable de fois. Le 10 décembre 2006, elle demande une nouvelle fois un entretien à Mr Vallini, « *pour qu'il nous connaisse vraiment. Que le CG se prononce, s'engage officiellement ou non, sur ce projet de démocratie participative (en commençant par le local) = trop facile de quitter Voiron...* »²⁷. Isabelle sait qu'employer les mots de « démocratie participative » donne une assise, réelle ou pas, à son projet. Cela lui donne une consistance politique, dans l'air du temps, et renvoie à des concepts ou à des pratiques plébiscités aujourd'hui.

La constitution du réseau est donc une activité à part entière de l'association. Multiplier les contacts est une démarche volontariste, affirmée, et ne se fait pas au hasard des rencontres et des opportunités. Isabelle va de l'avant pour solliciter de nouveaux partenaires, de nouveaux financeurs. La légitimité d'Entr'actifs passe aussi par ce réseau de soutien, de personnalités locales notamment. Le fait qu'André Vallini adhère au projet de l'association est souvent rappelé. Cette assise politique et symbolique pose les jalons d'une reconnaissance générale et permet de franchir d'autres portes.

²⁶ Extraits d'un cahier d'Isabelle.

²⁷ Extraits d'un cahier d'Isabelle.

II-2) Les réactions face à la singularité d'Entr'actifs

1° Là où Entr'actifs dérange. L'exemple de l'appel à projet d'expérimentations sociales.

La généralisation d'expérimentations locales tend à devenir un nouveau mode d'action publique. Le principe est simple : une innovation locale, pavée des bonnes intentions de « la base », pétrie de bon sens et d'efficacité, sert de point de départ pour construire une politique publique, qui devient alors légitime, et qui répond à la critique du « top down ». La politique n'est pas imposée du haut mais est forgée à partir d'un diagnostic établi localement, pour être repris au niveau national. Le principe de généralisation semble régir les nouveaux « bons modes d'action publique ». Aussi, lorsque l'association s'est trouvée fortement encouragée à déposer une manifestation d'intention dans le cadre de l'appel à projet d'expérimentations sociales l'enthousiasme était total. Elle a ensuite été invitée à participer à une table ronde aux journées du Grenelle organisées les 23 et 24 Novembre 2007 à Grenoble (dont le thème était « *Accompagnement : comment éviter la frustration ?* »). Contre toute attente, elle a passé un premier tour dans la sélection des dossiers, et a été convoquée (à ses frais) à Paris sans motif d'explication précis sur l'objet de la rencontre. Finalement, sa candidature a été rejetée au nom de deux critères qu'Entr'actifs avait pourtant affichés dès le début comme assumés et définitifs: l'acceptation du postulat que le projet n'était pas fait pour être généralisé et le refus d'évaluer l'activité de l'association par des indicateurs quantitatifs. Ces deux motifs de refus avaient été notifiés dès le début dans la manifestation d'intention. Cela n'a donc pas été une découverte de dernière minute pour le jury. Entr'actifs s'assume comme une innovation sociale qui n'a pas vocation à être reproduite dans des termes similaires ailleurs et partout. Pour Entr'actifs, le refus final du jury a été une grande déception, proportionnelle aux espoirs suscités et aux efforts fournis dans le rendu des documents, les déplacements à Paris... Le fait qu'Entr'actifs ne rentre pas dans les cases de la généralisation, soit une vraie micro-expérience avec peu de moyens, qui n'a pas l'intention d'être étendue mais a simplement l'objectif de recréer des solidarités sur une échelle locale, de tisser des relations de qualité avec un nombre restreint de personnes travaillant sur un même territoire, semble laisser perplexes les tenants du Grenelle. Il s'agit d'une alchimie d'énergies et de volontés personnelles, de convictions alliées à une détermination pour lier tous les acteurs et dépasser les préjugés. Cette expérience est sûrement reproductible ailleurs, mais la réussite d'une telle initiative ne dépend pas de

l'application d'une méthode infaillible. C'est avant tout la symbiose d'individualités qui a créée et continue de créer Entr'actifs, bien plus qu'un guide de bonnes pratiques à diffuser sur le territoire national.

La question du Grenelle a aussi suscité des litiges au niveau du territoire voironnais. En effet, le président du Conseil Général n'ayant pas été invité à participer aux journées du Grenelle organisées à Grenoble, il était délicat pour Entr'actifs de mettre en avant leur engagement dans cette initiative, en sachant qu'il fallait ménager leurs soutiens au Conseil Général. Dans un de ses cahiers, Isabelle écrit : « P.C. (NB : le président de la CLI du territoire) dit que le Conseil Général « boycotte le grenelle de l'insertion » donc, selon lui, « je ne dois pas » poser la question du grenelle le 10 décembre, sinon je suis cataloguée à droite (!!)²⁸. Les subtilités du jeu politique et des susceptibilités personnelles doivent alors être maniées avec précision et diplomatie, si l'on veut garder les faveurs des uns et des autres (sans toutefois, se compromettre).

2° La peur suscitée par Entr'actifs²⁹

Outre le désarmement, Entr'actifs semble susciter de la peur à l'extérieur et à l'intérieur de ses murs. De la part des élus ou des fonctionnaires, peur d'être interpellés férocement, de ne pouvoir apporter des solutions immédiates, d'être confrontés à leur impuissance face à ce qui pourrait être assimilé à un « groupement de précaires ». De la part des acteurs de l'insertion, la peur d'être concurrencés par celles-là même qui avaient fait leurs armes dans les organismes de formation, de faire doublon, de pointer les failles du système, d'avoir de nouveaux ennemis.

Au sein d'Entr'actifs, certains membres ne souhaitent pas publiciser outre mesure leur appartenance à l'association. Rachel, notamment, mentionne dans son contrat d'insertion les ateliers qu'elle suit ou anime à Entr'actifs mais tient à ne pas inscrire le nom d'Entr'actifs³⁰. En effet, selon ses sources, Entr'actifs serait mal vu, ne jouirait pas d'une bonne réputation, notamment au niveau du territoire Voironnais-Chartreuse, du conseil général. Elle ne souhaite donc pas s'attirer les foudres des commissions d'insertion, en les provoquant par la mention d'« Entr'actifs » sur son contrat. Elle craint qu'ils ne la forcent à faire des stages, qu'ils lui demandent des comptes sur ses démarches. Cette peur est largement irrationnelle mais

²⁸ Extrait du cahier d'Isabelle

²⁹ Voir citations page 100.

³⁰ Voir citation en annexe page 101.

témoigne de la peur que peut susciter, même en interne, un mouvement qui remet en cause un fonctionnement (pacifiquement pourtant !) et une manière de penser.

III/ L'organisation interne d'Entr'actifs

III-1) Fonder des solidarités en dehors du travail et de la sphère marchande

1° Quand l'aide n'est plus unilatérale

L'idée de fonder des solidarités en dehors de la sphère professionnelle pour ceux qui sont éloignés du marché du travail, ou pour ceux qui peuvent difficilement participer à la sphère des échanges marchands, n'est pas une nouveauté en soi. Cela fait partie des principes de base des associations caritatives. Apporter un filet de sécurité matériel (alimentaire, hébergement d'urgence) ou de soutien moral et d'écoute fait partie des missions des associations traditionnelles de secours, d'aide aux plus démunis. Dans ces associations, la logique est souvent descendante : des bénévoles ou des professionnels s'investissent et donnent de leur temps pour aider les nécessiteux. La démarche est unilatérale : d'un côté, on propose et on donne. De l'autre côté, on demande et on reçoit, de manière plus ou moins honteuse, urgente, désespérée. Les receivers de l'aide sont rarement parties prenantes de cette offre de biens ou de services. Le fonctionnement des associations caritatives est sur le mode de la charité privée, inspirée par la philanthropie et le catholicisme social, sur le modèle du « bon pauvre », à qui la société porte secours.

La logique d'entr'actifs est toute autre. Elle part du principe que s'engager dans de nouvelles formes de solidarités est l'affaire de tous, et qu'il s'agit de se responsabiliser en tant que citoyen. Dans l'idée de solidarité, cette responsabilité citoyenne implique une égalité entre membres de l'entité : ni donneurs, ni receivers attitrés. Les usagers bénéficiaires de politiques publiques qui sont arrivés dans l'association à ce titre, rompent alors avec ce statut « d'assisté » pour se placer tous à un même niveau. Il n'y a pas les « aidants », (à supposer que cela soit les mieux lotis, ou les anciennes formatrices), et les « aidés » (les usagers de politiques publiques). Le postulat de base est que tout le monde *peut* aider, avec ses moyens, ses compétences, ses connaissances, ou son réseau. Toutefois, c'est le verbe « pouvoir » qui est employé ici, pas « devoir » : les membres ne « doivent » pas aider, mais doivent être

persuadés qu'ils sont capables de le faire et sont considérés comme aptes, comme des potentialités, et pas uniquement comme des bénéficiaires d'aides et de prestations. En effet, pour la solidarité, l'entraide, il n'y a pas de règles ici non plus. Personne n'est obligé d'aider, de contribuer à la préparation des repas... Les demandes de participation se formulent toujours sur le mode de l'aimable sollicitation, du rappel d'une promesse antérieure, de la proposition non imposée. L'indulgence, la compréhension, et la mobilisation de moyens pour tenter de solutionner des situations individuelles semblent avoir remplacé la compassion aveugle et l'absence réelle d'intérêt pour les besoins du « bon pauvre ».

2° Entr'actifs, le dernier lieu de parole pour les grands exclus ?

La comparaison d'Entr'actifs avec les conclusions de Vincent Dubois dans *La vie au guichet*, et particulièrement dans un de ses articles parus avant l'ouvrage³¹ m'a semblé intéressante. Il remarque que le besoin d'être rassuré est une des principales raisons des agents sociaux les plus démunis à se rendre au guichet de la CAF. Besoin d'être rassuré sur le suivi d'un dossier mais surtout recherche de quelqu'un à qui parler dans ce lieu public. En effet, l'hypothèse que V. Dubois formule est que les usages latéraux que les allocataires font des CAF dans leurs pratiques au guichet (recherche de soutien moral, conseils...) et les bénéfices qu'ils en retirent (considération, recouvrement d'une identité sociale) tendent à occuper une place de plus en plus grande et à faire progressivement partie intégrante des activités « normales » des guichetiers. La propension à limiter les relations directes avec « sa » caisse au registre du dépôt d'un document (« pour de bonnes raisons ») est très inégalement partagée. Quand les ressources culturelles sont moins importantes, que l'instabilité croît, que la dépendance financière liée aux prestations augmente, il devient moins possible de limiter la fréquence des visites mais aussi de limiter l'usage du guichet au minimum technique requis. Ce sont les demandes de ce que l'on ne peut obtenir ailleurs qui s'expriment. Le besoin d'être rassuré et écouté prime. Rassurer les allocataires rendus inquiets par leur situation ou leur expérience de l'administration est devenue l'une des fonctions non écrites mais remplies par l'accueil des CAF. La visite au guichet fournit aussi une occasion de sortir, de voir et de parler à quelqu'un. Les CAF deviennent des lieux pour les agents sociaux les plus démunis

³¹ DUBOIS Vincent, « Quand les usagers changent le service public. Les relations de guichet et la fonction sociale des Caisses d'Allocation Familiale », *Lien social et politiques*, n°40, Automne, 1998, pp 67-74.

privés des principaux lieux d'identification et de relations sociales, quoi qu'on puisse dire des formes de sociabilité qui leur seraient spécifiques (absence d'emploi, éclatement de la structure familiale, faiblesse des échanges marchands). La « chaleur humaine » au guichet traduit la quête d'une identification et de relations sociales au guichet. Plus encore que l'expression de problèmes personnels, c'est la résolution de ces problèmes qu'est censée permettre la visite à l'accueil. Or, la frontière est tenue entre la demande de prise en compte et la prise en charge des difficultés.

En quoi Entr'actifs s'insère dans ce constat ? Entr'actifs semble être le lieu dont les usagers les plus démunis auraient besoin pour « être rassurés », trouver de la chaleur humaine, dialoguer, trouver une écoute, être soutenus et conseillés. Les guichets des CAF répondent donc à une demande qui s'impose à eux. Cette demande est, à l'observation, si générale que les pratiques des guichetiers évoluent par les usages qui en sont faits. Cela est révélateur d'un manque dans le système d'aide sociale. Lacune en termes de lieux d'écoute, qui conduit à déceler de la chaleur humaine dans un organisme administratif et à en détourner les fonctions premières tant l'urgence, la crainte, et le besoin de parler semblent forts. Ces constats justifient l'existence d'un collectif tel qu'entr'actifs qui se définit comme un lieu ressource, où les gens viennent se poser, discuter, échanger sur leurs problèmes (ou autres), se retrouver, connaître d'autres personnes, s'entraider... Entr'actifs s'insère aussi dans l'idée selon laquelle l'important semble de dire plutôt que de résoudre les problèmes. Effectivement, la résolution des problèmes n'est pas dans les compétences ou les missions officielles et immédiates de l'association. Elle peut tout à fait l'être, grâce à la mobilisation des réseaux des membres de l'association, de l'expertise des uns mise au service des autres, de l'entraide... mais l'association est surtout un lieu pour s'exprimer, prendre la parole librement.

III-2) La règle de l'adhésion

Une des spécificités de l'association est le caractère non-coercitif : aucune règle n'est imposée. Une exception vient nuancer ce postulat : la prise de parole est quasi-obligatoire. Il n'y a pas de normes régissant la participation, la présence régulière aux ateliers, l'investissement dans des forums à l'extérieur de l'association. C'est d'ailleurs leur leitmotiv : ne rien imposer à personne, laisser libre les personnes dans le choix de leurs activités et l'intensité de leur engagement. La prise de distance, l'abandon pour un temps des activités et des visites au local ne sont pas critiqués ou objets de reproches. Ils sont tolérés et respectés, dans une logique de compréhension et d'indulgence vis à vis des situations personnelles. Le postulat de base qu'est l'acceptation de chacun avec ses fragilités et ses difficultés quotidiennes, implique une grande tolérance au niveau de l'implication dans l'association. Cette empathie n'est toutefois pas partagée par tous de la même manière. Certains membres de l'association, responsables d'activités ou de projets, regrettent parfois le manque de motivation ou le désinvestissement de certaines personnes.

Ce positionnement est à relier avec une logique empathique liée au travail social. La personne n'est pas seulement appréhendée comme un membre d'entr'actifs, mais comme une individualité prise dans un ensemble de contraintes, de fragilités, et d'épreuves. Entr'actifs ne doit pas être une contrainte supplémentaire. Ces fragilités sont connues d'Isabelle, et à un moindre degré des autres membres.

Le principe de liberté d'adhésion à l'association, et à ses principes, est central dans Entr'actifs. Cette non-coercition est proclamée et appliquée de manière très volontariste, à la limite de la provocation, comme un pied de nez aux contraintes imposées dans le système de retour à l'emploi et de l'insertion, où les ateliers, les stages, les chantiers, sont souvent subis, imposés et peu valorisants. L'association prend un malin plaisir à prendre le contre-pied de la coercition et de la contrepartie : la liberté est la seule règle, et personne n'a le droit d'imposer quoique ce soit à qui que ce soit. Au contraire, ici c'est le désir de l'individu (d'activités, de projets...) qui est écouté, pris au sérieux et auquel on répond au mieux, de la manière la plus réactive possible. La souplesse du lieu est un argument souvent évoqué par ses porte-parole, pour illustrer sa complémentarité face à l'existant : l'occupationnel déjà structuré qui propose une offre d'activités établie, ou la mise à l'emploi où l'utilisateur a peu de marge de manœuvre.

La revalorisation de l'initiative individuelle et sa prise en compte sont décrites comme des préalables à l'investissement d'un statut de citoyen.

Encore une fois, ce principe de l'absence de règles imposées à tous et de la liberté de chacun de participer comme bon lui semble, n'est pas validé et revendiqué de la même manière par tous. Les membres d'entr'actifs ont un rapport différent à la règle en interne.

L'adhésion officielle à l'association, c'est-à-dire la cotisation de 5€ minimum (ou plus), est une formalité administrative. Adhérer à l'association, c'est surtout adhérer à ses principes. L'un ne peut aller sans l'autre. Certains membres de l'association sont intransigeants sur cette règle implicite qu'est l'adhésion (la formelle, à l'association, ou celle aux valeurs). Deux épisodes viennent illustrer cette idée :

Lors d'un repas, une altercation éclata entre Claire, vice présidente de l'association, et Gilbert, un bénéficiaire du RMI venu initier certains membres de l'association à la poterie. Au cours de la conversation, il mentionne le fait qu'il n'est pas adhérent à l'association. Claire s'étonne, puis s'insurge devant le fait qu'il participe aux ateliers, qu'il en est même l'initiateur, que l'association l'indemnise pour intervenir, et qu'il ne s'est pas acquitté de sa cotisation et n'est pas membre à part entière de l'association. Pour elle, même une intervention ponctuelle doit se conjuguer à une adhésion officielle, qui implique une adhésion aux principes et aux valeurs de l'association. Gilbert s'offusque et rejette en bloc toute force qui lui imposerait d'adhérer à entr'actifs, sans toutefois mobiliser des arguments justifiant son refus. Il vient pour faire de la poterie, il est rémunéré, mais son engagement ne va pas au delà. Claire est outrée et ne comprend pas un tel refus de principe. Isabelle intervient, comme souvent en médiatrice, pour dire qu'il n'y est pas obligé, qu'il prendra le temps de réfléchir, qu'il a des soucis en ce moment, et que ça serait bien qu'il adhère. Plus tard, elle nous dira qu'il vit seul chez lui, qu'il appréhende les moments en collectivité, qu'il a des problèmes de dépendance...comme pour justifier son emportement et son comportement réfractaire à l'engagement dans l'association.

Marcel a un rapport particulier à la règle et à la norme. Pour lui, l'association ne pourra être pérenne et subsister que si elle est encadrée par un système de règles précises, de procédures officielles et réglementaires, et d'une division du travail ordonnée. Une de ses

idées fixes réside dans la création de cartes de membre personnalisées pour les membres de l'association, et le contrôle des comptes et des dépenses faites par Isabelle, que personne ne vérifie. Il dispose de plusieurs logiciels spécialisés dans la gestion associative et propose de les mettre à la disposition de l'association, à condition de travailler seul chez lui, sans être dérangé par les autres. Il en vient même à émettre des doutes sur la transparence avec laquelle Isabelle se rembourse sur les comptes de l'association. Cette façon de régenter les relations, de structurer et de formaliser l'existence de l'association n'est pas du goût des autres membres qui rejettent en bloc toutes ses initiatives.³²

A l'opposé, pour Jacques, l'organisation de l'association est déjà trop formalisée et rigide. Selon sa conception d'un Entr'actifs qui devrait être plus « subversif », et « dérangeant », reproduire les normes d'organisation des associations classiques relève de la technocratie et d'une lourdeur dont il voulait se débarrasser au sein d'Entr'actifs.

³² Voir citation en annexe page 103.

III-3) Le leadership d'Isabelle

1° Un engagement total dès l'origine

A l'origine de la fondation de l'association, avec quelques autres personnes, Isabelle s'est immédiatement imposée comme la personnalité centrale, charismatique et indispensable d'Entr'actifs. Personnalité affirmée, d'une détermination inébranlable, elle est le nœud central qui relie l'ensemble des membres. Elle détient le monopole de l'activité de réseautage, développe des savoir-faire dans la communication autour du projet de l'association, dans le relationnel (apprendre à maîtriser la diplomatie, l'art de la négociation et de la persuasion). Après avoir passé deux ans à écumer les réunions, la région, les institutions locales, elle a fini par connaître personnellement les responsables politiques et les fonctionnaires. Au sein d'Entr'actifs, elle a noué des relations de confiance et d'amitié avec l'ensemble des membres. Sa force est de ne pas tenter d'être consensuelle et de plaire à tous. Elle reste naturelle, n'hésite pas à réagir avec véhémence et emportement parfois quand quelque chose ne lui convient pas. La notion de « temps de travail » est toute relative pour elle, elle consacre une moyenne de 50 heures par semaine à l'association, au local, depuis son domicile, ou sur le terrain, en réunion, à des conférences... En effet, son engagement à titre bénévole dans le développement de l'association a été possible grâce à l'accord tacite des ASSEDIC, qui ont accepté de ne pas la convoquer tous les mois pour justifier de sa recherche active d'emploi, et qui ont continué à lui verser ses allocations. Sa situation familiale, et la profession de son mari, ont également facilité son implication bénévole dans l'association, sans trop avoir à se soucier de l'état de ses finances, à court terme en tout cas.

2° Un leadership basé sur l'intimité compétente³³

Ayant travaillé quelques années dans un organisme de formation, Isabelle a l'expérience du travail social, en connaît les pratiques et en a incorporé les savoir-être. Cela fait d'elle une personne rompue aux pratiques de l'écoute mais également de la parole. Elle reçoit les confidences et les histoires des membres de l'association. Elle sait ne pas les juger et se rendre disponible à tout moment pour eux. Elle détient en quelque sorte le « monopole du

³³ L'expression est de Ouassim Hamzaoui, doctorant en science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

cœur », partagé avec Héloïse (sa collègue à l'Escale, avec qui elle a fondé Entr'actifs). Elle reste la personne de référence vers laquelle les membres vont se tourner quelque soit le type de requête (renseignement administratif, besoin de parler, organisation interne de l'association, etc.). Sa légitimité se fonde sur sa personnalité (son savoir être) et ses connaissances (son savoir faire).

Le travail social à Entr'actifs ne s'appuie plus sur la tutelle mais a conservé la relation personnalisée. Isabelle introduit la parole de l'utilisateur et l'inscrit dans un discours de cohérence, de raison dont elle est la voix, l'intermédiaire. Il n'y a plus de rapport de domination descendante et unilatérale, ni de règles imposées. Isabelle introduit la délégation de la fonction de chef sur le mode de la promesse personnelle non-tenue : « *Mais tu m'avais dit que tu ferais ça...* ». C'est au nom de son « intimité compétente », c'est-à-dire de la connaissance personnelle approfondie et réactualisée de chacun des membres de l'association, de la confiance instaurée au fil du temps, associées à des savoir-être et des savoir-faire hérités de sa pratique professionnelle, qu'Isabelle est légitime à agir, à représenter les membres de l'association, à leur donner des conseils, ou éventuellement à les bousculer. La présidence d'Isabelle est difficile à détacher du rapport interindividuel qu'elle entretient avec chaque membre de l'association. Dans ses cahiers, on trouve également des mentions concernant la vie privée de certains, leur état psychique ou de santé. Sa façon d'entrer en contact avec les gens est aussi de connaître en détail leur parcours, leur personnalité, mais également de se livrer. Lors d'entretiens privés, elle confie souvent les détails de la vie personnelle des membres de l'association. C'est sa façon d'établir du lien avec les gens : tout connaître d'eux et diffuser l'information, sans le préciser ! Les membres de l'association pensent que le secret de leurs parcours est relativement bien gardé, ce qui n'est pas toujours le cas !

Ce n'est pas au nom de compétences technico-psychologiques spécifiquement adaptées pour le traitement de catégories particulières de personnes en difficulté qu'Isabelle et Héloïse sont habilitées à agir, à aider certains membres, et surtout qu'elles sont légitimes pour le faire. L'objet ici n'est pas la réparation individuelle des personnes. Elle peut être une conséquence d'un environnement favorable, d'une écoute, d'ateliers d'expression artistique, de rencontres avec des professionnels ou des élus à l'extérieur, mais elle n'est plus l'objet principal mais bien secondaire de l'association.

3° Une délicate passation de pouvoirs

Cette centralité d'Isabelle dans l'association a rendu délicate la passation de pouvoirs avec Sabine, l'actuelle présidente³⁴. Le départ d'Isabelle, a sans cesse été repoussé, et a été l'objet de craintes, d'inquiétudes, et de spéculations.

Après 18 mois d'engagement à temps plein et sans rétribution financière, la durée de versement des allocations s'épuisant, il fallait trouver une alternative. Les solutions qui avaient émergé étaient : trouver un autre membre de l'association pour assurer la fonction de président(e), ce qui permettrait à Isabelle de reprendre une activité rémunérée ; ou trouver des fonds pour financer le poste de président d'Isabelle jusqu'à la fin de l'année 2008. La passation de pouvoirs était prévue au début de l'année 2009, que le poste soit financé ou pas. Il manquait 30 000€, et ce malgré la diversification des sources de financements envisagés (la réponse à des appels à projets associatifs, le Haut Commissariat aux Solidarités Actives, la sollicitation plus classique des collectivités locales). Au jour d'aujourd'hui, 10 000 euros ont été débloqués jusqu'à Noël par le Conseil Général et Entr'actifs attend la réponse de la communauté d'agglomération pour d'autres financements. Cela donne un délai supplémentaire à Isabelle pour assurer son rôle de porteur de projet, sans impératif financier.

Par ailleurs, le changement de personnalité à la tête d'Entr'actifs a été l'objet d'appréhensions et de spéculations. Isabelle a incarné la présidence de l'association d'une telle manière qu'elle a laissé sa marque, sa façon de traiter les choses, les problèmes, les institutions. Les membres de l'association craignaient ce changement, pour la survie et la cohésion interne de l'association. Ils s'interrogeaient souvent sur la personne pertinente pour reprendre le flambeau. La volonté de placer un RMiste à la tête de l'association était solide. Cela représenterait l'objectif atteint de l'association : permettre à des personnes pour lesquelles la notion de citoyenneté fait de moins en moins sens, de s'investir dans un collectif qui redonne une consistance au concept de solidarité et d'échanges sur un territoire. Mais certains RMistes ne s'estimaient « pas capables », d'autres ne le souhaitaient pas, d'autres ne faisaient pas l'unanimité à l'association...La candidature de Sabine (« suggérée » par Isabelle) semblait rassembler le consensus.

³⁴ Voir citation en annexe page 102.

La passation de pouvoirs n'est pas un simple changement de nom dans les statuts de l'association. Il suppose tout un transfert de compétences, de savoir-être, d'intégration au réseau. Dans quelle mesure la présidence peut-elle être très différente de celle exercée par Isabelle, autour de qui l'association s'est construite, structurée, ancrée dans un réseau local ? Sabine se doit au moins de maintenir des relations avec l'extérieur. Si Isabelle reste porteur de projet, les relations en interne entre Sabine, la présidente, et les membres peuvent se fonder sur d'autres bases.

III-4) L'importance accordée aux sources écrites : les cahiers d'Isabelle

Les cahiers tenus par Isabelle depuis les débuts de l'association (qu'elle m'a prêtés) sont une source d'informations extrêmement riche en ce qui concerne la genèse, la mise en place progressive du réseau, la façon de procéder de l'association. Le contenu de ces cahiers peut être réparti en plusieurs items :

- **le réseau** ou l'énumération de tous les contacts glanés ici et là, les gens, les associations, les entreprises à solliciter : « *Christian fait courrier Ricard* », le Rotary, CM (écrivain, ancien sdf), YB (responsable insertion au Conseil Général), la Mission Régionale d'Information sur les Exclusions, les medias (le Dauphiné libéré, Radio France, France 3, M6), l'« aide locale solidaire de la caisse d'épargne », l'ANSA, l'association « Le Rameau », la région Rhône Alpes, la communauté d'agglomération, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, RR (membre de l'opposition à la mairie de Voiron), le chef de l'entreprise *Formalog*, la « Fondation des archipels », le collectif « K'ôse toujours », « Mille pas »...

- **des listes systématiques des présents aux activités et des absents avec leurs excuses précises.** Y compris pour elle-même : « *Je devais remplacer Christian pour réunion à la MRIE à Lyon, mais trop fatiguée !* ». Ce listage des personnes renverrait-il à une pratique de contrôle liée au travail social ? Bien que les absents ne soient pas sanctionnés, leurs justifications sont demandées et annotées. Isabelle relate un épisode lors d'une réunion de l'association dans un bar : « *Jacques et Gilbert : deux bières. Jacques pense ne pas payer !* » Isabelle distingue les adhérents des non adhérents, et mentionne le paiement de cotisations, donc l'adhésion des gens : « *Adhésions prises la journée du 10/12. Liste des adhérents en 2007* » et à côté, dans un petit cadre « *pas encore adhérents* »...et les noms de quatre personnes.

- **notes prises à partir de conférences sur l'exclusion et la précarité. Elles alimentent les propos de l'association, en apportant de la matière au débat.** On voit alors que le discours de l'association se nourrit depuis le début d'apports extérieurs glanés à diverses occasions et auprès d'entités différentes (plénière des ateliers de la citoyenneté à Lyon sur les thèmes de l'émergence des compétences citoyennes, des ressources pouvant être mobilisées face à la précarité...ainsi que cinq pages de notes sur l'intervention sur le fonctionnement du cerveau.

- un agenda et des comptes-rendus de réunions,
 - des listes de choses à faire, de mails à envoyer, d'appels à effectuer,
 - les informations importantes concernant le local,
 - les détails plus personnels sur certaines personnes, (surtout Jacqueline, Jacques, Rachel).
- Elle énumère tous les services qu'elle ou d'autres se rendent. Elle retranscrit les comptes rendus des coups de fil passés aux membres. Elle décrit l'état et l'avancée des situations les plus difficiles des membres de l'association à la chargée d'insertion du Territoire Voironnais.
- les notes de frais : pour plus de transparence.
 - les bilans CLI ou le travail sur le budget, qui ne se font qu'avec Héloïse et Marcelle, anciennes formatrices.

Dans le cahier, Isabelle regrette souvent la pénurie de débats, ou de remarques de la part des élus ou des fonctionnaires sur le fond des idées lancées par l'association, mais simplement des commentaires sur la forme, sur le financement, sur les bilans et les conventions.

Après avoir mieux cerné le fonctionnement interne et les règles implicites et explicites qui organisent la vie de l'association, nous allons nous attarder sur la raison d'être, l'essence d'Entr'actifs, ce qui fonde sa spécificité : sa quête de l'égalité.

Chapitre 4 : La démonstration de l'égalité

I) Cadrage général

I-1) Retour sur Jacques Rancière

Au fil de la réflexion, la ligne directrice de cette partie a largement été réorientée. Mon idée initiale était de synthétiser les arguments et les exemples permettant de démontrer l'inégalité qui pouvait potentiellement régir les rapports entre membres de l'association. Cette démonstration de l'inégalité entre membres de l'association faisait d'ailleurs l'objet d'une partie entière d'une avancée de recherche rendue au mois de mars 2008. Elle s'intitulait « *le fonctionnement interne de l'association : peut-on nier la domination formatrice/allocataire ?* ». J'ai finalement abandonné cette piste. En effet, cette quête du soupçon, de la faille dans le discours, de l'évidente ou latente domination se sont révélés à partir de la simple observation, de l'analyse de discours lors d'entretiens, de lapsus ou de propos tenus à dessein en public. Décrire en une dizaine de pages à quel point des gens issus de milieux distincts, ayant eu des parcours de vie divergents, des formations, des expériences professionnelles et sociales différentes, pouvaient être « inégaux », ou en tout cas, entre lesquels pouvait s'exercer une domination symbolique basée sur des capitaux sociaux et culturels différents, ne m'a paru ni pertinent, ni intellectuellement constructif. C'est en suivant la démarche de Jacques Rancière, sur la piste de la démonstration de l'égalité que j'ai finalement eu envie, non pas de montrer à quel point les membres étaient inégaux, mais au contraire, mettre en lumière leurs efforts pour être des égaux, leur démonstration de l'égalité. La description de Rancière des *processus d'égalité* était troublante de ressemblances avec l'expérience d'Entr'actifs. Leur processus progressif pour sortir d'une minorité (« *l'émancipation* ») afin de se prouver autant à eux-mêmes qu'aux autres, en dehors de l'association, qu'ils sont égaux, m'a semblé beaucoup plus intéressant à observer et à analyser. En interne, être égaux signifie dépasser les barrières qui prévalaient à l'Escale, entre formatrices et bénéficiaires de minima sociaux et chômeurs. En externe, être sur un pied d'égalité avec tous les gens en dehors de l'association ou qui sont amenés à collaborer avec elle (responsables politiques, élus, fonctionnaires, gens issus de l'entreprise, travailleurs, citoyens...) et avec qui le contact direct est rare. L'on observe alors l'égalité en devenir, le

processus pour rompre avec les anciennes distinctions. La démarche se situe alors en décalage avec ce que Jacques Rancière qualifie de « *souçon* » et qui caractérise la démarche traditionnelle des sciences sociales. L'objectif n'est plus le dévoilement des mécanismes de domination symbolique qui sont à l'œuvre, de trahison de l'idéal, de simulacre d'égalité. Rancière décrit cette obsession pour la mise à nu des faux-semblants en faisant le parallèle avec la démocratie :

« La division propre au régime démocratique est généralement pensée négativement, comme une manifestation d'une déchirure, d'une non-vérité de la démocratie. Cette pensée de la division comme non-vérité a donné à la science sociale son caractère originel de science du soupçon. Les espaces de parole et de représentation démocratique sont vus comme des scènes de travestissement de la vérité. La pratique démocratique est vue doublée par une pensée du soupçon. On observe une alliance entre deux thèmes : la démocratie formelle (à opposer à la démocratie réelle) et l'illusion des acteurs sociaux, surtout des exploités, séparés du sens de leur propre pratique. (...) La routine de mystification impose une manière de penser, et de pratiquer, la démocratie sur le mode du soupçon, comme s'il fallait lui faire avouer toujours qu'elle n'est pas ce qu'elle prétend être, que ceux qui la pratiquent sont perpétuellement dans l'illusion sur ce qu'ils font »³⁵.

Jacques Rancière remarque que la principale mission des sciences sociales a été de vérifier l'inégalité, et qu'elles y sont toujours parvenues. Il propose donc de remettre en lumière les pratiques qui se sont donné pour tâche de vérifier l'égalité, en partant du syllogisme. Le syllogisme est un raisonnement logique à deux propositions conduisant à une conclusion qu'Aristote a été le premier à formaliser. Par exemple, *Tous les hommes sont mortels, or les Grecs sont des hommes, donc les Grecs sont mortels* est un syllogisme. Les deux propositions (dites « majeure » et « mineure ») sont données et supposées vraies, le syllogisme permettant de valider la véracité formelle de la conclusion. Dans l'ouvrage *Aux bords du politique*, Rancière propose pour majeure : « *tous les français sont égaux devant la loi* », c'est ce que dit la loi. La mineure est : « *Mr Schwartz ne traite pas les ouvriers tailleurs comme des égaux.* », et met en lumière le fait que ce qui se dit ou se fait contredit l'affirmation juridico-politique fondamentale de l'égalité préalable. Il y alors deux façons de penser la contradiction : soit que l'égalité affirmée dans la majeure n'est qu'une apparence qui n'est là que pour masquer la réalité de l'inégalité ; soit qu'il faut mettre la mineure et la majeure en adéquation et donc changer l'une ou l'autre, pour que la phrase ne s'oppose plus au fait.

³⁵ RANCIERE Jacques, *Aux bords du politique – Ed. remaniée et augmentée*, Paris : Editions Gallimard, Folio Essais, 2004, 262 pages.

« A partir de ce qui est ordinairement pensé comme écart ou non-lieu, elle crée précisément un lieu : un système de raisons et un espace polémique. (...) La phrase égalitaire n'est pas rien. Comment peut-on vérifier une phrase ? Par les actes que l'on fait soi-même. »

Ces actes, alors appelés pratiques démonstratives, peuvent être de nature différente (grève, manifestation...). Le rapport de force doit devenir un rapport de raison, une pratique démonstrative. L'égalité est cette chose qui doit être démontrée dans la confrontation avec autrui. Le travail de l'égalité doit toujours être une preuve que l'on se donne à soi-même : l'émancipation, la sortie d'une minorité.

« Emanciper les travailleurs, ce n'est pas faire apparaître le travail comme principe fondateur de la société nouvelle mais prouver qu'ils appartiennent bien à la société, qu'ils communiquent bien avec tous dans un espace commun. Ils ne sont pas seulement des êtres de besoin, de plainte ou de cri mais des êtres de raison et de discours et construisent leur action comme une démonstration³⁶ ».

L'objectif de ces mouvements pour l'égalité n'est pas forcément de fonder un contre-pouvoir qui ferait loi pour une société à venir mais de faire une démonstration de capacité qui est aussi une démonstration de communauté.

« S'émanciper n'est pas faire sécession, mais c'est s'affirmer comme co-partageant d'un monde commun, présupposer même si les apparences sont contraires, que l'on peut jouer le même jeu que l'adversaire³⁷ ».

L'appartenance au même monde ne peut se dire que dans la polémique. Prouver à l'autre qu'il n'y a qu'un seul monde, c'est d'abord se le prouver à soi-même. Cet espace de sens commun est virtuel, mais cela ne veut pas dire illusoire. La visée est de partir du point de vue de l'égalité, l'affirmer, travailler à partir de son présupposé pour maximaliser tout ce qui est donné de liberté et d'égalité.

³⁶ RANCIERE Jacques, *Aux bords du politique – Ed. remaniée et augmentée*, Paris : Editions Gallimard, Folio Essais, 2004, 262 pages.

³⁷ *Ibid.*

I-2) Application à l'association

Le dépassement des catégories qui structuraient le système d'insertion, du retour à l'emploi est décrété hors-jeu dans les murs de l'association. Ici, c'est la règle de l'égalité qui prévaut, ou qui, en tout cas, doit régir les rapports sociaux. Chacun se l'approprie de manière singulière, et c'est ce qui fait la richesse d'une telle démonstration. Le discours prôné – martelé – par la présidente, n'est jamais repris de la même manière, avec les mêmes termes, avec le même sens ou la même intention par chacun des membres. Chacun l'adapte à sa façon, en fonction de son vécu, des raisons et des conditions de son entrée dans l'association, de ce qu'il a saisi des principes de l'association et de son degré d'adhésion. Isabelle en évoquant « *l'agriculteur bourré de fric, le plus riche d'entre nous* », souligne le fait que l'argent n'est pas un critère pour entrer dans entr'actifs et se sentir l'égal des autres membres. Elle tire même une certaine fierté d'avoir attiré cette personne à l'association, car sa présence même justifie le leitmotiv d'égalité. Elle est une preuve que la précarité peut concerner un cercle élargi de personnes. L'égalité peut s'entendre à travers le postulat « on est tous précaires » (quelque soit le niveau de richesse matérielle, c'est-à-dire fragiles, au niveau de l'équilibre mental, sanitaire...) ou dans le postulat « l'égalité ne se joue pas dans les conditions de vie, les ressources financières mais dans une posture mentale ». (« j'ai beau être plus riche ou plus pauvre que toi, cela ne m'empêche pas de me sentir ton égal »).

Entr'actifs incarne « *la phrase égalitaire* » évoquée par Rancière, en développant tout une rhétorique de l'égalité, mais elle tente de le traduire en acte, en pratique démonstrative également : en intégrant les RMIstes dans le Bureau et au Conseil d'Administration ; en proposant des ateliers animés par des bénéficiaires de minima sociaux ; en les associant aux rencontres avec les responsables politiques.

Comme le suggère Rancière, à Entr'actifs, le travail n'est plus ce qui relie les membres entre eux. La mise en avant du concept de « citoyenneté » fonde un lien en dehors du travail, donc en dehors des mécanismes de domination, de soumission, mais sur un pie d'égalité entre « *êtres de raison et de discours* ».

Comme nous l'avons vu dans la description des mobilisations de précaires, Entr'actifs n'a pas pour but de renverser l'ordre établi, de fonder un contre-pouvoir...mais bien de collaborer avec les institutions existantes, de s'en faire reconnaître et d'y trouver sa place pour apporter une expertise et un éclairage particuliers dans le paysage. Ils souhaitent montrer que « faire ensemble » est possible, « *s'affirmer comme copartageant d'un monde commun* ».

II) Les modalités de l'égalité

II-1) L'égalité par la prise de parole

A Entr'actifs, les réunions collectives ont souvent l'air d'une arène peu régulée, où chacun tient un rôle, souvent le même, et où la parole est valorisée en tant que telle. Le combat d'Isabelle réside dans la prise de parole de tous les membres de l'association, et spécifiquement les membres les plus fragiles. Elle ne cesse de les inciter à s'exprimer, publiquement, peu importe ce qu'ils ont à dire. La parole fait acte d'égalité, elle est déjà une pratique démonstrative d'abolition des hiérarchies. Interpeller un élu, participer à une table ronde au Grenelle de l'insertion permet de rompre avec l'anonymat, l'invisibilité, la dissimulation que ces personnes connaissent souvent. La prise de parole est une ressource symbolique qui rompt l'inégalité pour instaurer une relation d'égalité.

Rancière remarque que l'homme est d'abord un être de parole, que la parole est le point de jonction de l'homme et du citoyen : « *Le processus de l'émancipation est la vérification de l'égalité de n'importe quel être parlant avec un autre* ».

Il émet l'idée selon laquelle la prise de parole place immédiatement les parties en présence sur une position d'égalité. Cette idée est une idée maîtresse de l'association, l'un des objectifs. Elle est souvent formulée ainsi : « la parole est la seule chose dont on est encore maître, dont on dispose, quand il ne nous reste plus rien ». Un droit ultime, dont l'individu peut jouir, celui de penser librement et de s'exprimer publiquement. Il est présenté comme inaliénable, détaché des réalités socio-économiques des personnes, privées d'un droit au travail ou au logement. Il reste ce droit de parler. Le message de l'association est souvent nuancé par la difficulté pour certains membres de s'exprimer, de trouver « quelque chose à dire ». Cette prise de parole nécessaire devient parfois un leitmotiv obsédant.

« Je suis passé une première fois mais je les ai pas trouvés. Je crois que c'est le lendemain que je suis revenu. Ça devait être fin juillet d'abord. C'était simplement une prise de contact. Voir déjà qui c'est qu'il y avait. Mais c'est vrai qu'elle a commencé déjà le premier jour à me parler de...c'est là que j'achoppe. Toujours. Prendre la parole, ah oui, ça c'était déjà dur pour dire quoi ? Comme personne me répondait, pff...je comprenais pas. » (Jacques)

L'essentiel est de parler, peu importe de quoi, d'extérioriser un ressenti, un vécu, une situation. Rendre publique une parole trop souvent ignorée, tue, méprisée ou instrumentalisée. Isabelle fait d'abord d'ailleurs un travail de sollicitation des membres les plus fragiles de l'association ou des allocataires pour qu'ils parlent, et qu'ils parlent en public. Elle les interpelle souvent ouvertement devant l'assemblée présente (journée du 10 décembre, assemblée générale, réunions de préparation pour la journée d'octobre), en leur rappelant « *qu'ils avaient promis de dire quelque chose* », « *vous ne voulez pas dire un mot ?* » en les appelant par leur prénom. « *C'est toujours les mêmes qui parlent* », « *J'aimerais bien entendre telle personne* »...sont des formules récurrentes. Isabelle se heurte souvent à un mur lorsque ces personnes ne veulent pas s'exprimer, ou lorsque de mini-scandales surviennent.

L'exemple de l'assemblée générale est révélateur. Jacques présidait l'AG avec d'autres membres du Bureau devant les invités réunis dans le local. Il commence à lire un texte décrivant le fonctionnement des ateliers de la citoyenneté à Lyon, organisés par le réseau « K'ôse Toujours ». Rapidement, il peine à déchiffrer l'écriture, qui n'est pas la sienne et annonce publiquement que ce n'est pas lui qui a écrit le texte, qu'il ne s'est rendu qu'une demie journée à ces ateliers, sans vraiment comprendre quel en était l'objet, et qu'il n'y comprend rien.

L'exemple de Caroline est significatif. Dans son expérience des chantiers d'insertion, elle mobilise la parole comme une ressource symbolique, dans un milieu qui, selon elle, ne parle pas. Elle est la communicante, et s'en sort grâce à ça. La prise de parole est ce qui lui permet de se distinguer des autres. Elle a un rôle d'interpellation dans le système auquel elle a pris part et se met au même niveau que les encadrants. Elle n'a pas voulu rentrer dans « le jeu de l'insertion », en accepter les règles. Par le champ lexical de qu'elle utilise, de la distinction entre l'enfant (« *infantilissement* », « *bétail* », « *gamin* », « *public malléable* »), on comprend que sa différence passe dans le franchissement de la frontière enfant/adulte, à travers la parole. Elle devient alors un être de parole qui tient un discours de raison, dans une relation d'égalité. Selon elle, Entr'actifs ramène l'homme au niveau de l'être parlant.

« Les démarches collectives sont l'occasion d'acquérir des ressources cognitives. Elles suscitent et autorisent des prises de parole individuelle. On est obligé de négocier et d'argumenter, de confronter son analyse à celle des autres. En étant placé dans la situation d'avoir à dire comment on voit les choses et pourquoi on les voit ainsi, on apprend, on acquiert la capacité à analyser et à élaborer des stratégies ». (Correia, 2004).³⁸

³⁸ CORREIA M. (2004), in YEROCHEWSKI Carole, « Devenir quelqu'un par la participation à la définition d'un bien commun », Colloque international, « Action collective et exclusion sociale en Europe », ENS Lyon, 11-12 Janvier 2008.

II-2) L'égalité par l'écriture: l'exemple de l'atelier d'écriture

Cet atelier du lundi après-midi est investi par tous de manière différente. Il témoigne de l'aspiration et de la recherche d'égalité entre les membres de l'association.

Pour Rachel, l'atelier d'écriture est le moment d'éprouver, de tester, de se confronter à cette égalité. Elle ne maîtrise pas totalement le langage écrit, éprouve quelques difficultés à la lecture, mais « *adore* » l'atelier d'écriture³⁹! A ce moment précis, elle se sent l'égale de tous, considérée comme tel. Le lapsus entre « atelier de français » et « atelier d'écriture » renvoie aux ateliers de remise à niveau, d'alphabétisation, auxquels elle a participé. Ici, c'est différent. Elle n'est plus un usager qui doit parfaire son niveau de langue, corriger ses fautes de grammaire ou de vocabulaire. Elle est une personne parmi d'autres, qui se laisse aller à imaginer des situations à l'écrit. Elle est entourée d'autres personnes qui maîtrisent la langue pour en jouer, la travailler de manière poétique, humoristique. Certains l'aident à déchiffrer les écritures parfois peu lisibles des autres mais cela se passe dans une bienveillance amicale, qui n'a rien à voir avec la norme de compréhension d'un texte écrit.

Pour Christian et Jacques, l'emploi des mots et le jeu qu'ils opèrent avec la langue française est une véritable ressource qu'ils n'emploient pas de la même manière. Jacques intervient assez peu lors des discussions collectives, ou en tout cas rarement dans le fil de la conversation ou du débat. Il s'immisce dans la conversation par la tangente, souvent par l'humour, en rebondissant par un jeu de mots, par une boutade, une moquerie. Son cahier « *Inepties et autres conneries* » est un recueil de bons mots relatifs à l'association, à son message, à son actualité. C'est l'une de ses façons de participer, conjuguée à sa présence continue dans le local aux heures d'ouverture.

« Faut qu'il y ait une suite, un résultat, une action. Action. Ça c'est ce qu'il me manque moi l'action. De entr'actifs. Exactement. D'ailleurs j'avais bien dit, les membres d'entr'actifs sont des entr'acteurs. Acteur. Acteur. Tracteur. Les deux mots sont forts quoi. Acteur ou tracteur. »

³⁹ Voir citation page 104.

« A ton avis, c'est quoi le rôle d'Isabelle dans l'assoc ? *Porteuse de projet. Mère porteuse. Je l'ai écrit dans le cahier. Si tu sais lire entre les lignes, ça serait intéressant de lire ce que j'ai écrit. Des fois, c'est des pures conneries. Mais souvent y'a un sens caché. C'est fort « mère » ...c'est ce que j'ai écrit. J'ai mis « c'est notre mère porteuse à tous ». J'avais quand même mis un coté du positif, j'avais mis « j'espère qu'on aura beaucoup de petits frères et de petites sœurs ». Mais j'avais le coté négatif, c'était la mère, tu vois, ça me renvoie à ma mère. » (Jacques)*

Christian semble être à son aise dans cet atelier d'écriture⁴⁰. Ses textes sont longs, très travaillés, drôles, loin d'une certaine forme de scolarité. Il laisse parler son imagination débridée, les allusions à la sexualité sont légion. Cette façon d'employer les mots est peut être aussi une marque de distinction, même s'il s'en défendrait. Christian est l'un des rares (anciens) rmistes à avoir exercé des fonctions de cadre dans une grande entreprise. Lors de son repas d'anniversaire, Isabelle a lu son texte « Chloé et les gourdins » devant tous les convives, et l'a présenté en mentionnant son originalité et ses qualités d'écriture. Une ovation a suivi la lecture. J'observais Jacques, dans cette mise en scène de l'identité retrouvée par les mots. Christian jouait publiquement sur son terrain, le concurrençait dans son quasi-monopole reconnu et connu par les membres de l'association. Isabelle, comme si elle avait senti cette gêne de Jacques a rebondi, en louant les facilités de Jacques pour jouer avec les mots.

L'atelier d'écriture renvoie Roseline et Solange à leurs anciennes pratiques professionnelles à l'Escale, d'ateliers de remise à niveau en français ou d'alphabétisation. Les pratiques correctrices qu'elles appliquaient lorsqu'elles travaillaient (et qu'elles ne rejettent pas aujourd'hui) semblent être mises de côté dans le cadre de l'atelier d'écriture d'entr'actifs au profit d'une relation plus amicale, d'une pratique plus ludique et libre de l'écriture. Leur rôle « d'animatrice » de l'atelier se détache de la fonction d'autorité qu'elles avaient en tant que formatrices. Comme le dit Roseline, « *on est presque à égalité* ». On sent alors davantage un message officiel répété qu'une réelle conviction. En effet, quelques éléments dans l'entretien viennent souligner leur position « surplombante », pas tout à fait oubliée. Encore une fois, cette dissymétrie de positions est aisément repérable. Ce n'est pas tant cette égalité plus ou moins feinte qui est importante que les pratiques qu'elles vont mettre en place pour encourager cette égalité, les processus qui vont les amener à se considérer comme égaux. Roseline et Solange choisissent les photos ou les mots qui devront inspirer les textes. Elles modèrent, temporisent, tentent d'apaiser quand les esprits s'échauffent, quand les propos ou les écrits de l'un peuvent heurter la sensibilité de l'autre (ou surtout la leur !). Elles ne

⁴⁰ Voir son texte page 106

rejetent pas leur fonction d'accompagnement ainsi que leurs méthodes reprises au niveau des « *consignes* ». Elles, qui ont une vie « *équilibrée* » sont là pour guider les membres plus précaires de l'association. ⁴¹

⁴¹ Voir citation page 104.

II-3) L'appropriation individuelle de cette égalité

1° L'exemple de Rachel, l'admiration pour l'égal

Rachel, dans son discours, tend à glorifier cette égalité, ou en tout cas, le discours de l'égalité. Elle a conscience de certaines inégalités au sein de l'association (notamment entre hommes et femmes) mais valorise et « admire » tous les gens « supérieurs » (anciennes formatrices, gens « qui ont les moyens »...) qui font l'effort « de se mettre au même niveau » qu'elle. Ces gens qui, lorsqu'ils occupaient des fonctions au sein des organismes de formation, pouvaient les considérer avec une certaine distance, voire une certaine hauteur, que Rachel avait ressentie et intériorisée. (« Non, elles sont toutes au même niveau que nous, tous. Quand t'es à l'Escale, tu les vois supérieures à toi. ») D'où la force de ce discours de l'égalité qui brise les anciennes conventions de « statut » entre prestataire et bénéficiaire. Elle admire ces rapports égalitaires, qui pour elle, n'ont jamais été de soi et n'ont jamais été instaurés dans sa vie: ni au sein de la sphère conjugale et familiale, ni dans le monde professionnel, de l'insertion. Elle a souvent été considérée comme « inférieure ». On voit aussi comment le discours officiel de l'association peut être réapproprié. En effet, l'égalité entre tous est un principe de l'association et un mot d'ordre souvent martelé. Toutefois, Rachel n'emploie pas une seule fois le mot « égalité » pour décrire ce statut, mais emploie d'autres périphrases qui signifient la même chose : « il respecte », « se mettre au même niveau ». ⁴²

2° Roseline et Solange, « presque à égalité »

Pour ces deux formatrices à la retraite, qui ont participé à la création d'Entr'actifs, sans en être les « théoriciennes », la relation d'égalité avec tous les membres, dont certains anciens usagers de leurs ateliers, ne va pas de soi. Elle s'apprend et se fomentent au quotidien. Les anciennes pratiques professionnelles, d'apprentissage de normes, ont été intériorisées et sont réinvesties différemment à travers l'atelier d'écriture. La volonté de contrôler et de réguler les relations et les propos est sous-jacente dans leur discours.

⁴² Voir citation page 98.

« **Quelles sont les différences entre votre pratique à la maison de la promotion sociale et à entr'actifs ?** On n'a pas d'objectifs précis d'amélioration, donc peut être une plus grande liberté, même si on laissait de la liberté aux gens qui venaient aux ateliers d'écriture. Obligatoirement, on passait derrière...l'objectif c'était quand même d'améliorer son français. On pouvait pas laisser passer des fautes. Alors que maintenant c'est plus ludique. On n'a pas le même regard. On est presque à égalité ! Voilà ! Y'a une certaine, pas connivence, mais y'a beaucoup d'amitié. Y'a pas du tout les mêmes relations. On est considérées comme des participants même si c'est nous qui animons au niveau de la mise en écriture. »

3° Jacques, l'égalité contrariée

Jacques semble penser que les situations familiales et affectives conditionnent le positionnement au sein de l'association. La stabilité apportée par la famille s'opposerait à la solitude des « autres », « à la dérive », ce qui annulerait « l'égalité de fait ». Il semble nier la tentative d'abstraction égalitaire voulue au sein d'Entr'actifs, pour revenir au point de départ de l'inégalité des situations individuelles. Il entend l'égalité au premier sens du terme, et pas dans la reconnaissance du statut de citoyen, de la liberté d'expression, de rapport égalitaire avec les responsables politiques voulus par l'association. Il établit une distinction entre les anciennes formatrices, dont l'environnement familial et conjugal serait stable (ce qui n'est pas le cas pour toutes) et « les autres », plus fragiles. Leurs discours auraient plus de poids, plus d'impact dans les négociations et les décisions prises.

« Oui je disais est-ce que tu as l'impression d'être à égalité avec les autres formatrices... ? Non. (blanc) je vais le dire par la bande parce que...ils sont à peu près tous casés, mariés, ils ont tous une famille, voilà. Les anciennes formatrices. Elles ont toutes une vie de famille. Alors que j'ai l'impression que les autres, ils sont tous à la dérive. Parce que même si tu veux avoir l'égalité, il y a une égalité de fait qui y est pas quoi. Et ça joue aussi. On peut pas réagir pareil, on peut pas réfléchir pareil. Pas le même poids non plus. A quel niveau ? Quand elles te disent quelque chose, c'est un gros pavé, tu peux plus bouger. C'est une grosse vérité. T'as l'impression que t'as pas ton mot à dire ? Nous, on peut balancer une petite pierre. Ça va être difficile de parler. J'exagère un peu, j'exagère toujours un peu pour... »

En guise de conclusion de cette partie, j'aimerais apporter l'éclairage de la communication de Carole Yerochewski, « Devenir quelqu'un par la participation à la définition d'un bien commun », lors du colloque international « Action collective et exclusion sociale en Europe ». ⁴³ L'objet de son travail a été la recherche de pratiques redonnant des possibilités de choix (ou capacité d'agir) aux personnes en insertion. Elle a donc sélectionné trois initiatives en France où des allocataires du RMI participaient à « *la définition d'un bien commun dans des sphères publiques* ». Ces initiatives n'ont pas été « commandées » par les décideurs locaux pour promouvoir des démarches participatives – même s'ils ont pu être convaincus par la suite de leur intérêt – mais à la suite de constats répétés de dysfonctionnements du volet insertion du RMI. A la fin de sa description des trois expériences, elle remarque en premier lieu la nécessité pour les usagers de parler « sur un pied d'égalité » avec les agents de l'Etat. Puis, elle constate qu'il existe une relation de causalité entre les conditions de participation, la production de biens communs, et les transformations identitaires dont dépend l'engagement individuel. Elle remarque enfin que des transformations identitaires sont notables parmi tous les participants. Selon elle, il faut renverser le postulat des politiques publiques selon lesquelles il faut d'abord remettre les gens à l'emploi, et le reste suivra. Les personnes ont d'abord besoin de se resituer comme citoyen et comme sujet, alors seulement, le reste suit... Des transformations identitaires chez les associatifs ou travailleurs sociaux sont également repérables.

Les conditions démocratiques de participation (égalitaires) permettent de compenser les inégalités initiales :

« En véhiculant des visions de personnes comme désavantagées, on ne voit pas que de la même façon qu'une institution peut provoquer l'isolement social, un réseau de socialisation qui reproduit des pratiques inégalitaires et antidémocratiques peut exclure. Le fait que les conditions démocratiques de participation contrebalancent l'asymétrie de position et de ressources, en accroissant l'étendue de la capacité d'agir, reste ainsi une sorte de point aveugle des paradigmes de l'action collective comme d'ailleurs des politiques publiques. » ⁴⁴

⁴³ YEROCHEWSKI Carole, « Devenir quelqu'un par la participation à la définition d'un bien commun », Colloque international, « Action collective et exclusion sociale en Europe », ENS Lyon, 11-12 Janvier 2008.

⁴⁴ *Ibid*

CONCLUSION

L'expérience d'Entr'actifs est riche d'enseignements à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, elle permet de constater que des conditions démocratiques de participation permettent de dépasser les asymétries de position et de ressources initiales. Les pratiques démonstratives de l'égalité participent de la reconquête d'une individualité digne et citoyenne, en tâchant de faire tomber les frontières hiérarchiques de domination. La démarche volontariste pour considérer comme des égaux des gens qui, pris dans un autre système, étaient clairement séparés, est remarquable. Elle permet de déconstruire les hiérarchies inhérentes à un système, qui ne mènent à rien, sinon à un sentiment de mépris, de déshumanisation et d'incompréhension de part et d'autre du guichet. Plus simplement, l'existence même d'Entr'actifs, si l'on prend le temps de l'observer, nous permet de rompre avec nos prénotions sur les publics usagers des dispositifs d'insertion ou percevant les minima sociaux. La notion de « pauvreté » est remise en question, dans le sens où par l'entraide, le soutien et la reconnaissance mutuelle, les « pauvres » traditionnels, publics de l'assistance, deviennent acteurs de l'aide, s'engagent au service des autres, et ce, indépendamment de leurs ressources économiques et de leurs conditions de vie. Entr'actifs permet de s'engager dans une cause, celle du recouvrement de la citoyenneté, à ceux pour lesquels elle a souvent été refusée de fait. Cela permet de redonner un sens au quotidien et à son existence.

Comme nous l'avons vu, Entr'actifs ne rejette ni l'extérieur (espace et institutions) ni l'avenir (le temps). Leur propre ambition est d'encadrer leur existence et leur activité dans un ensemble social et politique plus vaste. Même si cet horizon est sans cesse repoussé, il est présent et l'enjeu est de comprendre comment le « lieu propre » que constitue l'association peut s'insérer dans un maillage institutionnel donné et comment les transformations individuelles observables dans l'association peuvent être reconverties en ressources pour l'ensemble des acteurs territoriaux.

Indirectement, à travers le dialogue avec certains membres de l'association, certains aspects du fonctionnement des dispositifs d'insertion peuvent être remis en cause. Pourtant, l'objectif d'Entr'actifs n'est pas de répondre immédiatement aux lacunes du système, ni de

proposer des alternatives. Elle tente de construire un dialogue, sur une échelle locale, avec l'ensemble des acteurs concernés par la question, première étape vers le changement.

Elle constitue un (dernier) lieu ressource pour les personnes les plus « cassées », qui rentrent difficilement dans les cadres de l'insertion. Par son succès, le bien-être qu'elle apporte et le nombre grandissant de personnes envoyées vers l'association, il semble qu'un tel lieu, qui ne soit ni occupationnel, ni tourné vers l'emploi, est indispensable dans la nébuleuse des dispositifs. Réinscrire l'individu, parfois privé des sphères intégratrices traditionnelles, dans un collectif qui place la responsabilité au cœur de son action, en évacuant les connotations morales de normalisation.

Entr'actifs nous a aussi permis de redonner de la valeur à une expérience dont l'essence est véritablement locale et aspire à le rester (quitte à élargir le « local » aux communes environnantes !). Elle permet de déconstruire l'inaffabilité de ce sésame que semblent avoir trouvé les responsables politiques : la généralisation d'expérimentations sociales. Cette généralisation est-elle si pertinente ? Une expérimentation locale n'est-elle justement pas le fruit d'une alchimie singulière, difficilement transposable dans les mêmes conditions et les mêmes modalités ailleurs ? L'obsession d'une politique à échelle macro, gage de visibilité de l'action politique, est peut-être en train de détruire ce pour quoi elle avait été mise en place : la promotion des expériences locales, qui parviennent à recréer du lien social sur un territoire précis et à avoir un impact réel sur le quotidien des gens en difficulté.

Entr'actifs œuvre également à la redéfinition du concept d'insertion, déjà objet de doutes et de contestations concernant sa pertinence sociologique. On a pu remarquer tout au long de ce mémoire que le sentiment d'être intégré à un collectif, d'être traité en égal, en semblable pouvait passer par autre chose que par l'emploi. L'importance de l'emploi et des protections qui lui sont rattachées n'est toutefois pas remise en cause ici. La plupart des membres d'Entr'actifs qui en ont l'âge et les capacités physiques et psychiques souhaitent revenir à l'emploi, ou font des démarches pour créer leur propre emploi dans des normes qu'ils jugent acceptables (la ressourcerie-recyclerie, et son ambition de concilier emploi, solidarité, éducation à l'environnement). Il est important de signaler que des formes d'insertion alternatives sont possibles pour des gens trop éloignées du marché du travail pour différentes raisons, et qui ont tout de même besoin d'être inscrits dans un groupe dont ils partagent les valeurs et les activités.

Le combat quotidien que mène Entr'actifs pour être reconnu et pour que sa singularité devienne légitime (et finançable !) témoigne de la catégorisation excessive, à la limite de la sclérose, dont souffre l'administration et les politiques publiques françaises. Qu'on se le dise, il n'y a pas de place pour l'innovation dans les budgets déjà bien établis ! Entr'actifs ne rentre pas dans les cadres prévus par les budgets des collectivités, donc son action n'est pas understandable par les cadres de pensée administratifs, et au premier abord, pas finançable. Ce n'est pas de l'insertion, pas de l'occupationnel...mais quoi alors ? La volonté d'innovation sollicitée par le haut peine à être reconnue concrètement par la base. L'engouement collectif pour la démocratie participative peut être la bouée à laquelle Entr'actifs peut enfin s'accrocher pour espérer recevoir des subventions, qui correspondraient à son action.

Entr'actifs ouvre la voie vers une volonté de changement social, une manière différente de parler de précarité qui ne fasse pas dans la conflictualité, mais en partenariat avec tous les acteurs d'un territoire. En France, les mobilisations de chômeurs ou de précaires, et cela peut être compréhensible, se structurent souvent autour d'un rapport de force conflictuel avec l'Etat. Ce dernier devient un adversaire contre lequel il faut se battre et en retirer ce que l'on estime juste. C'est la force d'Entr'actifs que de renverser aussi ce rapport de force, pour proposer et véritablement faire ensemble. Cet angle d'approche est d'autant plus honorable, si l'on considère les situations de vulnérabilité avancée dans lesquels se trouvent nombre des membres de l'association, la colère et l'amertume auraient pu largement avoir pris le dessus sur le dialogue pacifié et régulé.

ANNEXES

Liste et profil des personnes interrogées en entretien	Page 93
Extraits d'entretiens thématiques	Page 94
Texte de Christian réalisé dans le cadre de l'atelier d'écriture	Page 106
Grille d'entretien	Page 114

BIBLIOGRAPHIE

Problématiques économiques et sociales globales

OUVRAGES

BOLTANSKI L., CHIAPELO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Coll. NRF Essais, Gallimard, 1999.

DONZELOT Jacques, *L'invention du social*, Paris, Editions du Seuil, 1994.

FOUCAULD (de) Jean-Baptiste, PIVETEAU Denis, *Une société en quête de sens*, Paris, Editions Odile Jacob, 1995.

GAULEJAC (de) V., *La société malade de la gestion*, Paris, Editions du Seuil, 2005.

ROSANVALLON Pierre, *La nouvelle question sociale*, Paris, Editions du Seuil, 1998.

ARTICLES

RIGAUDIAT Jacques, « Éteindre la dette sociale », *Le Banquet*, n°6, 1995/1.

TOLILAL Paul, « La cohésion sociale menacée: enquête sur une inquiétante étrangeté », *Le Banquet*, n°6, 1995/1.

Débats sur le travail

OUVRAGES

MEDA Dominique, *Qu'est-ce que la richesse?*, Aubier, Paris, 1998.

MEDA Dominique, *Travail, une révolution à venir*, avec Juliet Schor, Arte éditions, Paris, 1997.

MEDA Dominique, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, éd. Aubier, Paris, 1995

RIFKIN Jeremy, *La fin du travail*, La Découverte, Paris, 1997.

ARTICLES

BOUQUIN Stephen, « Fin du travail ou crise du salariat ? », in *Banlieue-Ville et Lien social*, 1997.

MOTHE D., « Le partage du travail est-il une utopie ? », *Esprit*, n°6, 1992.

Insertion et emploi

OUVRAGES

AUTES M., « Les paradoxes de l'insertion », in *Le revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp 93-119.

BONNEIL J., LAHIRE B., « Remarques sociologiques sur la notion d'insertion » in *L'insertion sociale*, s/dir de GUTH S., Paris, Ed. L'Harmattan, 1994, pp. 21-31.

CASTRA Denis, *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Paris, PUF, 2003.

GUYENNOT C., *L'insertion. Un problème social*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1998, 253p.

GUYENNOT Christian, *L'insertion. Discours, politiques et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

LORIOU M., *Qu'est-ce que l'insertion ? Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1999.

WUHL Simon, *Insertion : les politiques en crise*, Paris, PUF, 1996.

ARTICLES

ASTIER Isabelle, « Le contrat d'insertion. Une façon de payer de sa personne ? », *Politix*, Année 1996, Volume 9, Numéro 34, p. 99 – 113

BAILLEAU F., « De l'intégration à l'insertion. Un nouvel ordre social ? », *Annales de Vaucresson*, n°32-33, 1990, pp33-50.

BECHAUX S., FAIRISE A., GEOFFROY A-C., GUICNOCHET F., Dossier « Qui peut vraiment travailler plus ? », *Liaisons sociales*, mai 2007.

BELORGEY J.-M., « L'insertion : du combat individuel au combat social » in *Revue de Droit Sanitaire et Social*, « L'insertion », N° spécial, 25 (4), octobre-décembre 1989, pp 793-796.

CASTEL R., « Insertion et intégration », *Annales de Vaucresson*, n°32-33, pp 265-275.

GUITTON Ch., KERSCHEN N., « La règle du hors-jeu. L'insertion au carrefour de la sécurité sociale, des politiques de l'emploi et du RMI », *Annales de Vaucresson*, n°32-33, 1990, pp. 11-32.

JEANNEAU Laurent, « Service public de l'emploi : peut mieux faire », *Alternatives Economiques*, n°250, septembre 2006.

LE BLANC Guillaume, « Le travail comme valeur ou labeur ? », *Esprit*, Paris, novembre 2007, pp 138-142.

PERRET B., « Les limites de l'insertion par le travail », *Esprit*, n°6, 1992.

PEYRE V., PINEAU J., « Insertion : construction et usages », *Annales de Vaucresson*, n°32-33, 1990.

Dossier spécial « Décroissance » de COURRIER INTERNATIONAL, « Travailler moins pour gagner moins et vivre mieux », n°896, janvier 2008.

Chômage, exclusion, précarité

OUVRAGES

BURGI N., *La machine à exclure : les faux-semblants du retour à l'emploi*, Paris, La Découverte, 2006.

CARRETEIRO T-C., *Exclusion et construction de l'identité*, Paris, L'Harmattan, 1993.

EBERSOLD S., *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Rennes, PUR, 2001.

Face à l'exclusion, le modèle social français, Paris, 1991, Ed. Esprit.

LE BLANC Guillaume, *Vies ordinaires, vies précaires*, Editions du Seuil, Paris, mars 2007.

MESINI B., PELEN J-N. , GUILHAUMOU J., *Résistances à l'exclusion, récits de soi et du monde*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004.

MESINI B., PELEN J-N. , et ROULLEAU-BERGER L., « Exclusions, inventions et résistances » in SCHNAPPER D., (dir), *Exclusions au cœur de la cité*, Paris, Anthropos, 2001, p.101-143.

POCHE F., *Sujet, parole, exclusion*, Paris, L'Harmattan, 1996.

ARTICLES

BENARROSH Yolande, « Les trappes d'inactivité : chômage volontaire ou chômage de résistance ? », *Travail et emploi*, n°95, juillet 2003.

BURGI N., « Recherche reclassement désespérément », *Sciences Humaines*, n°168, février 2006.

PARIENTY A., « L'assistance décourage-t-elle l'emploi ? », *Alternatives Economiques*, n°245, mars 2006.

RMI

OUVRAGES

CHAMBELLAND C. (Dir.), *Recherches sur le RMI : analyse des rapports*, Paris, Cedias, 1994.

Commission nationale d'évaluation du revenu minimum d'insertion, *RMI le pari de l'insertion*, Rapport national, Paris, La Documentation Française, 1992.

MOULIERE Monique, RIVARD Thierry, THALINEAU Alain, *Vivre le RMI des deux côtés du guichet*, Paris, Alternatives sociales, Syros, 1999.

PETIT E., *L'insertion en question : essai critique à partir du RMI*, Paris, CEPES, 1990.

ARTICLES

BURGI Noëlle, « Du RMI au RMA. Et l'(in)employabilité des chômeurs ? », *Revue de l'IRES*, n° 50, 2006/1.

DESBOIS Héloïse, « Représentations sociales du Revenu minimum d'insertion. L'exemple de quelques bénéficiaires du Nord », *Politix*, Année 1996, Volume 9, Numéro 34, pp 180-203.

SEURET Franck, « Vivre avec le RMI », *Alternatives Economiques*, n°242, décembre 2005.

Travail social & relations administratives

OUVRAGES

DUBOIS V. *La vie au guichet, Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Editions ECONOMICA, 2003.

ION J. RAVON B., *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2005.

ION J., *Le travail social au singulier*, Paris, Dunod, 1998.

ION J., *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte, 2005.

ARTICLES

AUTES M., « La relation de service identitaire ou la relation de service sans services », *Lien social et politiques*, n°40, Automne 1998, pp 47-54.

CASTEL R., « Du travail social à la gestion sociale du non-travail », *Esprit*, n°241, mars-avril 1998, pp 28-48.

CASTEL R., « De la dangerosité au risque », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47 (1), 1983.

DUBOIS V., « Quand les usagers changent le service public. Les relations de guichet et la fonction sociale des Caisses d'Allocation Familiale », *Lien social et politiques*, n°40, Automne, 1998, pp 67-74.

Mobilisations collectives

OUVRAGES

BOUMAZA Magali, *Sociologie des mouvements de précaires, Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, 2007.

CADIOU Stéphane, DECHEZELLES Stéphanie, ROGER Antoine Roger, *Passer à l'action. Les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007.

GUILHAUMOU J., *La parole des sans. Les mouvements actuels à l'épreuve de la Révolution Française*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Editions, 1998.

RANCIERE Jacques, *Aux bords du politique – Ed. remaniée et augmentée*, Paris : Editions Gallimard, Folio Essais, 2004, 262 pages.

ARTICLES

CINGOLANI Patrick, « Chômeurs et précaires : ouvrir la scène », Colloque international, « Action collective et exclusion sociale en Europe », ENS Lyon, 11-12 Janvier 2008.

DUFOUR Pascale, « Les formes de résistance politique des sans-emploi », *Lien social et politiques*, n°39, printemps 1998, pp73-84.

DUVOUX Nicolas, « Entre instrumentalisation et quête de reconnaissance : la difficile mobilisation des allocataires du RMI », Colloque international, « Action collective et exclusion sociale en Europe », ENS Lyon, 11-12 Janvier 2008.

MATHIEU Lilian, « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », in *Passer à l'action. Les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007.

MOUCHARD Daniel, « Sur la « nouveauté » des mobilisations. Quelle pertinence pour la problématique de l'émergence ? », *Passer à l'action. Les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007.

MOUCHARD Daniel, « Les mobilisations des « sans » dans la France contemporaine : l'émergence d'un radicalisme autolimité? », *Revue française de sciences politique*, vol. 52, n° 4, août 2002, p. 425-447.

YEROCHIEWSKI Carole, « Devenir quelqu'un par la participation à la définition d'un bien commun », Colloque international, « Action collective et exclusion sociale en Europe », ENS Lyon, 11-12 Janvier 2008.

Méthodologie

OUVRAGES

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide l'enquête de terrain*, Paris, Editions Syros et La Découverte, 1998.

DEMAZIERE D., DUBAR C., *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

GUILHAUMOU J., MESINI B. et PELEN J-N, « Récits de vie. Dynamiques et autonomie des récits de vie dans le champ de « l'exclusion » », *Cahiers de littérature orale*, Paris, n°41, 1997, p. 93-126.